

MAISON DES ADOLESCENTS DU CALVADOS

- RAPPORT D'ACTIVITE 2020 -



SOMMAIRE

<u>1- Préambule</u>	p.4
1.1- Note d'intention	p.4
1.2- Contexte institutionnel de la MDA14 en 2020	p.6
1.2.1- Gouvernance	p.6
1.2.2- Rappel des objectifs du projet 2017-2022	p.6
1.2.3- Démarche qualité	p.7
<u>2- Les services d'accueil et de prise en charge</u>	p.9
2.1- L'Espace Accueil :	p.9
2.1.1- L'Accueil Place de la Mare	p.10
2.1.2- L'Accueil sur les permanences territorialisées	p.20
2.2 : L'Espace Mobile :	p.22
2.2.1- L'Espace Mobile : missions et fonctionnement	p.22
2.2.2- L'Accueil Mobile Généraliste	p.22
2.2.3- L'équipe de rescolarisation	p.24
2.2.4- La prévention de la Radicalisation	p.24
2.2.5- La coordination « Promeneurs du Net »	p.25
2.3- L'Espace consultation :	p.30
2.3.1- Missions et fonctionnement	p.30
2.3.2- Constats 2020	p.32
2.3.3- Bilan et perspectives	p.41
2.4- L'Espace Soins et Médiation :	p.42
2.4.1- Missions et fonctionnement	p.42
2.4.2- Constats 2020	p.43
2.4.3- Bilan et perspectives	p.51
2.5- L'Hébergement Thérapeutique :	p.52
2.5.1- Missions et fonctionnement	p.52
2.5.2- Constats 2020	p.54
2.5.3- Bilan et perspectives	p.61
<u>3- Missions de prévention et de promotion de la santé</u>	p.63
3.1 : L'Espace Réseaux Ressource : Missions et fonctionnement	p.63
3.2 : Les formations en 2020	p.64
3.3 : Les prestations d'analyse de pratiques professionnelles	p.64
3.4 : Actions de sensibilisation et de soutien à la parentalité	p.65
3.5 : Les réseaux ados territoriaux	p.66
3.6 : Le réseau TCA	p.67
3.7 : Action sur les quartiers prioritaires politique de la Ville	p.67
3.8 : Mandats et représentations institutionnelles	p.68

<u>4- La coordination des parcours de jeunes</u>	p.70
4.1- Entre espaces de la MDA14	p.70
4.2- Au sein des réseaux partenariaux	p.72
4.3- Un point sur la mission de l'enseignant spécialisé	p.72
4.4- Les contributions aux instances d'analyse des situations complexes	p.74
<u>5- Conclusion</u>	p.75

1- Préambule

1.1- Note d'intention

Ce rapport d'activité 2020 présente les données essentielles à la compréhension des missions de la Maison des Adolescents du Calvados.

Il permettra de se représenter les différents champs d'intervention du dispositif dans toute leur richesse et sans rien dissimuler de leur complexité, voire de leur difficulté.

Sont présentées :

- Les services d'accueil et de prise en charge :
 - Espace Accueil
 - Espace Mobile
 - Espace Consultation
 - Espace Soins et Médiation
 - Hébergement Thérapeutique
- Les missions de prévention et de promotion de la santé :
 - Activités de formation, prévention et animation de réseaux

La Maison des Adolescents du Calvados apparaît ainsi comme un ensemble regroupant différents services ou espaces gérés par plusieurs institutions médico sociales et sanitaires, tous coordonnés autour de finalités communes et articulés ensemble dans le cadre d'une organisation complexe mais efficiente, garante des principes de transversalité et de pluridisciplinarité qui sont au fondement du projet et des valeurs des MDA.

Une année marquée par la crise sanitaire...

Impossible d'évoquer l'année 2020 sans aborder la question de la crise sanitaire mondiale, et de ses répercussions sur l'offre de service de la MDA14.

Les impacts de cette crise sont encore difficilement mesurables, sauf à observer, du point de vue purement quantitatif, une baisse sensible de l'activité des différents espaces en termes de personnes accueillies, accompagnées et prises en charge.

Ainsi, on prendra garde à ne pas interpréter les données d'activité de 2020 en les comparant avec celles des années précédentes, sans tenir compte de cet effet de rupture.

Mais on lira également les chiffres de façon à réserver une place à un regard plus qualitatif, car si les files actives ont connu une baisse, il n'en va pas de même pour l'activité des professionnels qui ont œuvré, durant les périodes successives de confinement, de re confinement, de couvre feu, à maintenir avec les usagers, et en particulier les plus fragiles

d'entre eux, tout en demeurant disponibles et attentifs aux nouvelles problématiques émergentes dans ce contexte de crise inédit.

... Et un chantier de réorganisation arrivant à terme

Dans ce contexte particulier, la Maison des Adolescents a néanmoins poursuivi le travail de réorganisation de ses espaces, chantier engagé il y a déjà 3 ans, du fait de la redéfinition des autorisations réglementaires des différents espaces.

L'année a ainsi vu se finaliser une nouvelle organisation, répartissant les différents espaces de la MDA14 de la manière suivante :

- Une MDA « Socle » composée de :
 - o L'Espace Accueil Evaluation
 - o L'Espace Accompagnement et Soutien
 - o L'Espace Prévention Ressource
- L'Hébergement Thérapeutique
- Le CMP Ados/Espace Consultation
- Le CATTP/Hôpital de Jour

Durant le confinement, le projet de la MDA Socle, a notamment pu être finalisé et porté à validation institutionnelle.

Les derniers mois de l'année, jusqu'à début 2021, ont été (malgré les contraintes de l'activité ordinaire des espaces conjuguées à celles de la crise sanitaire), propices à l'élaboration des projets de service attenants à la MDA Socle : Espace Accompagnement et Soutien (avec mise en fonction au janvier 2021, et Espace Accueil Evaluation (dans une logique de redéfinition des objectifs et orientations stratégiques en réponse aux nouveaux besoins territoriaux).

1.2- Contexte institutionnel de la MDA14 en 2020

1.2.1- Gouvernance

L'organisation globale de la MDA14 s'inscrit toujours en 2020 dans la continuité des orientations prises en 2018, et répartit son offre de service de la manière suivante :

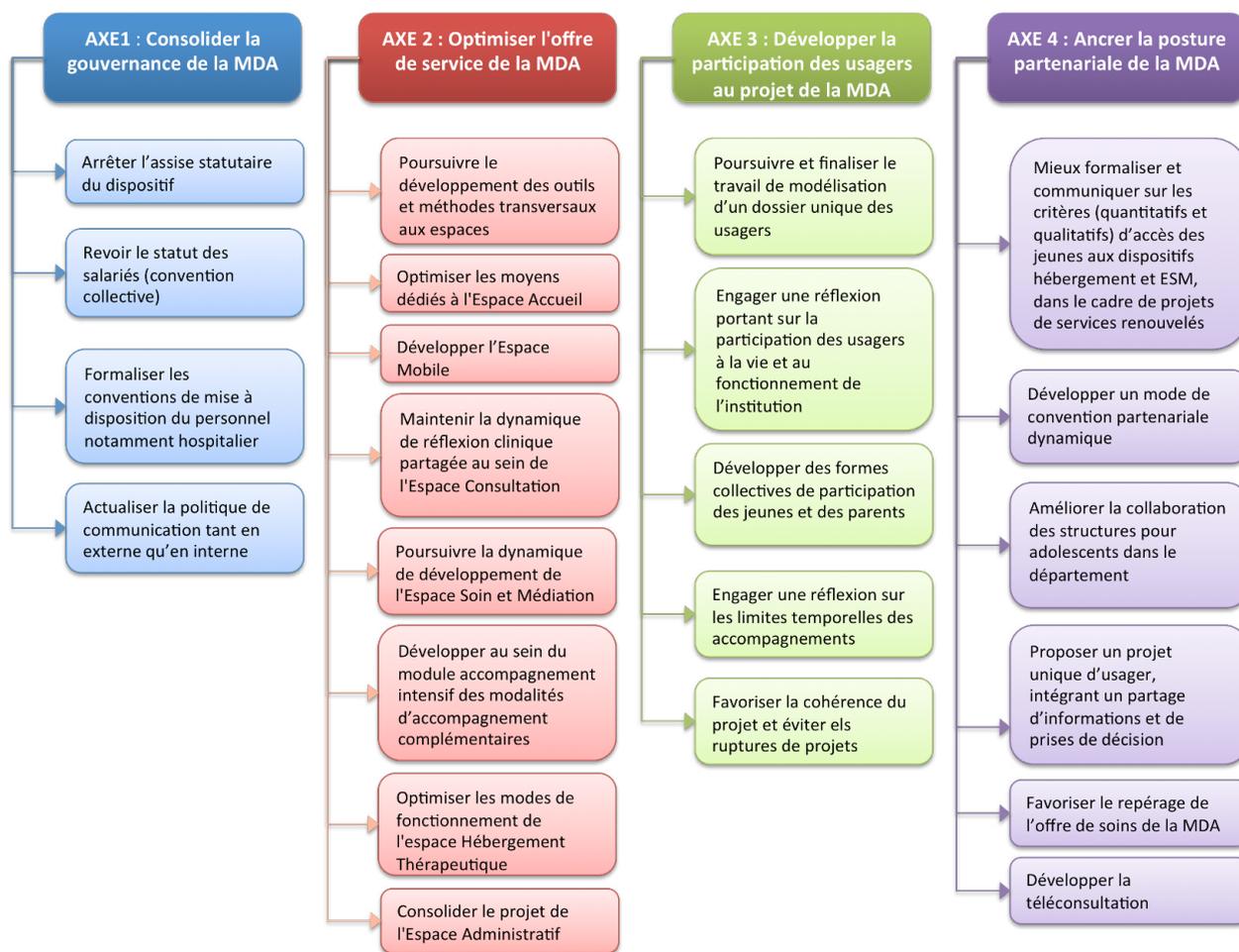
- La MDA « Socle » répondant au cahier des charges national des MDA (espaces accueil, mobile, réseau ressource), sans autorisation réglementaire obligatoire.
- L'Espace Soins et Médiation, autorisé en tant que qu'hôpital de jour et accueil médico social.
- L'Espace Hébergement Thérapeutique, autorisé à titre expérimental comme établissement médico social et porté par l'ACSEA.
- L'Espace consultation, autorisé au titre de CMP, porté par l'EPSM
- Une structure associative « Passado », sans autorisation mais disposant d'un agrément d'organisme de formation et contribuant aux missions de l'Espace Réseau Ressource (MDA Socle)

La Maison des Adolescents du Calvados dispose par ailleurs d'un organisme associatif propre (association Passado) dont le conseil d'administration est constitué d'administrateurs désignés par l'ACSEA, l'EPSM et l'AAJB.

1.2.2- Rappel des objectifs du projet 2017-2022

Malgré les transformations actuelles sur le plan organisationnel, le cap est maintenu en 2020 sur l'atteinte des grands objectifs fonctionnels formalisés dans le projet de dispositif 2017-2022.

Ce dernier, nourri par les démarches d'évaluation internes et externes menées en 2015-2016, présente ainsi les 4 orientations suivantes :



Ces orientations ont été poursuivies jusqu'en 2020 et demeurent d'actualité début 2021.

Cependant, le contexte de réorganisation amènera dans une prochaine étape à repenser et redéfinir ces orientations générales, tenant compte des nouvelles composantes de la MDA14 et des évolutions et aménagements pensés dans le cadre du projet MDA Socle.

1.2.3- Démarche qualité

L'année 2020, en raison de la crise sanitaire et des adaptations organisationnelles qui en ont résulté, n'a laissé que peu de disponibilité pour commencer à mettre en œuvre la DACQ sur les Espaces Soins et Médiation et sur l'Hébergement thérapeutique de la Maison des Adolescents du Calvados.

Par ailleurs, le chantier de réorganisation de la Maison des Adolescents faisant suite à la redéfinition des autorisations réglementaires des différents espaces qui la constituent a considérablement avancé, donnant début 2021, à l'issue des travaux menés en concertation avec les équipes, une structure organisationnelle qui sera mieux à même d'intégrer des principes et une méthodologie d'amélioration continue de l'activité médico sociale.

2020 a donc été une année, si ce n'est de formalisation de la DACQ, tout du moins d'écriture, de validation et de mise en œuvre d'une organisation renouvelée et de projets de services (MDA Socle notamment qui intègre la partie médico sociale de la MDA Place de la Mare)

De fait, si la DACQ dans cette nouvelle organisation ne concerne du point de vue réglementaire que l'Hébergement Thérapeutique (seul service de la MDA14 soumis aux obligations d'évaluation interne et externe) il est prévu de déployer la démarche sur l'ensemble des espaces (hors sanitaires) de la MDA Socle, selon un principe de cohérence interne et avec pour finalité de faire bénéficier ces espaces de la méthodologie et des outils de l'amélioration continue.

À court terme, A court terme, les perspectives de travail concernant la DACQ touchent donc principalement à l'adaptation du projet d'établissement de l'Hébergement Thérapeutique afin de l'inscrire en complémentarité et transversalité de l'offre MDA14 qui, pour les services présents Place de la Mare, ont finalisé leurs projets de service en 2020.

Le projet d'établissement de l'Hébergement Thérapeutique devra être finalisé pour 2022. La définition d'un PACQ, en prévision des évaluations internes et externes à échéance 2023, avec en premier lieu un travail de sensibilisation à poursuivre avec l'équipe dans la continuité des premières réunions organisées en 2019 qui ont eu pour premier résultat de commencer à dresser un inventaire des documents et procédures obligatoires existant ou à développer sur le service au regard des impératifs de la loi 2002.02.

2- Les services d'accueil et de prise en charge

2.1- L'Espace Accueil

L'Espace Accueil assure au quotidien l'accueil sur site des 3 publics de la MDA14 : les jeunes, les parents, et les professionnels, soit toute personne potentiellement concernée par une problématique adolescente et demandeuse d'un entretien ou d'une information.

Les missions de l'accueil consistent :

- A accueillir la parole et la situation de toute personne demandeuse-
- A évaluer les demandes et les besoins des jeunes qui se présentent, en prenant en compte l'environnement du jeune et les intervenants déjà existants, avec la possibilité de prolonger le temps d'évaluation fixée à 3 rendez-vous maximum-
- A apporter, lorsque la situation le permet, un premier niveau de réponse à travers une série d'entretien avec le jeune et/ou ses parents, visant l'apaisement de la problématique évaluée.
- A orienter autant que de besoin le jeune et/ou ses parents vers tout service ou dispositif interne ou externe à la MDA susceptible de répondre aux besoins évalués.
- A faciliter et accompagner si besoin est l'orientation proposée.
- A solliciter le cas échéant des services pouvant intervenir en réponse à un constat de danger ou risque de danger concernant le jeune ou son entourage (urgences hospitalières, services sociaux/protection de l'enfance, etc.)

Les accueillants sont en particulier vigilants à la manifestation de symptômes nécessitant a priori une prise en charge urgente et/ou intensive. Ils ont ainsi, en articulation avec l'espace consultation de la MDA14, la possibilité de mobiliser un(e) interne en psychiatrie ou le pédiatre pour procéder dès le premier contact avec le jeune à une évaluation médicale, notamment en cas de détection :

- D'un risque suicidaire
- De comportement inhabituels laissant craindre des symptômes psychotiques
- De retrait scolaire anxieux
- De troubles du comportement alimentaire

Plus généralement, l'équipe peut solliciter le médecin psychiatre référent des espaces médico sociaux de la MDA14 pour toute situation problématique, et peut également mobiliser les psychologues de l'Espace Accueil Evaluation pour obtenir un regard clinique, complémentaire aux réunions cliniques hebdomadaires, sur toute situation le nécessitant

Concrètement, l'accueil sans rendez-vous est réparti sur 4 infrastructures :

- Principalement place de la Mare à Caen
- Sur 3 permanences délocalisées (Bayeux, Lisieux, Vire)

Les résultats annuels de ces deux types d'accueil (sur Caen et sur les permanences) sont détaillés ci dessous.

2.1.1- L'Accueil Place de la Mare

Présentation :

L'espace accueil sans rendez-vous place de la Mare est également reconnu en tant que Point d'Ecoute Accueil Jeunes (PAEJ).

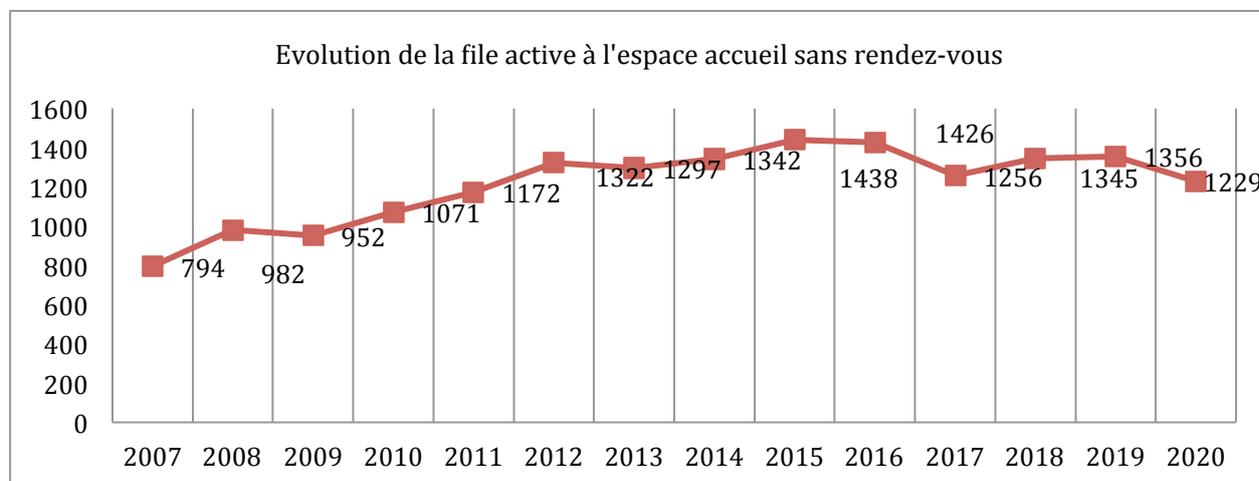
L'équipe accueillante MDA est composée 4 travailleurs sociaux, pour 4 ETP (éducateurs spécialisés et assistante de service social), d'une psychologue à 0,3 ETP et d'une secrétaire d'accueil (1ETP), encadrés par un chef de service socio éducatif.

Par ailleurs, l'espace accueil sans rendez-vous héberge une permanence mensuelle juridique (assurée par la juriste de l'Acsea), une permanence tri hebdomadaire CJC (consultation jeunes consommateurs, en partenariat avec l'association Addictions France, anciennement Anpaa).

Rq : les chiffres présentés ci-dessous n'intègrent pas les résultats d'activité des permanences CJC ni Juridique)

Chiffres clés :

File active :

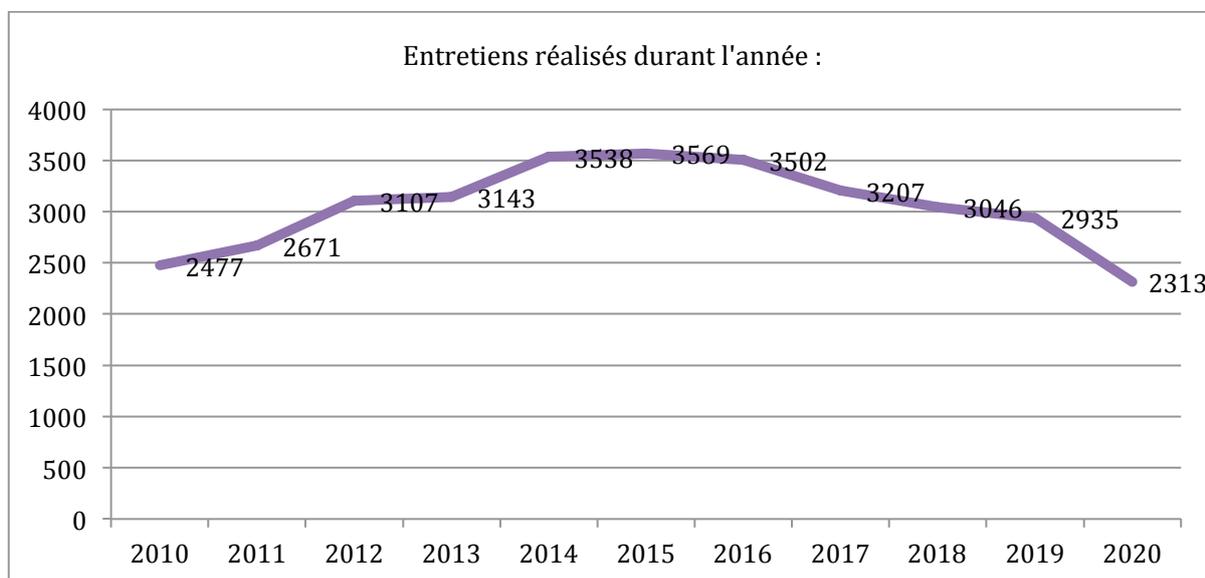


En 2020, la file active traitée à l'espace accueil sans rendez-vous s'élève à 1 229 situations.

RQ : la file active comptabilise toutes les situations traitées par l'espace accueil durant l'année, qu'elles aient été ouvertes en 2020 ou précédemment.

Parmi cette file active, on compte en 2020 966 nouvelles situations de jeunes ayant été accueillis et/ou accompagnés :

Entretiens :



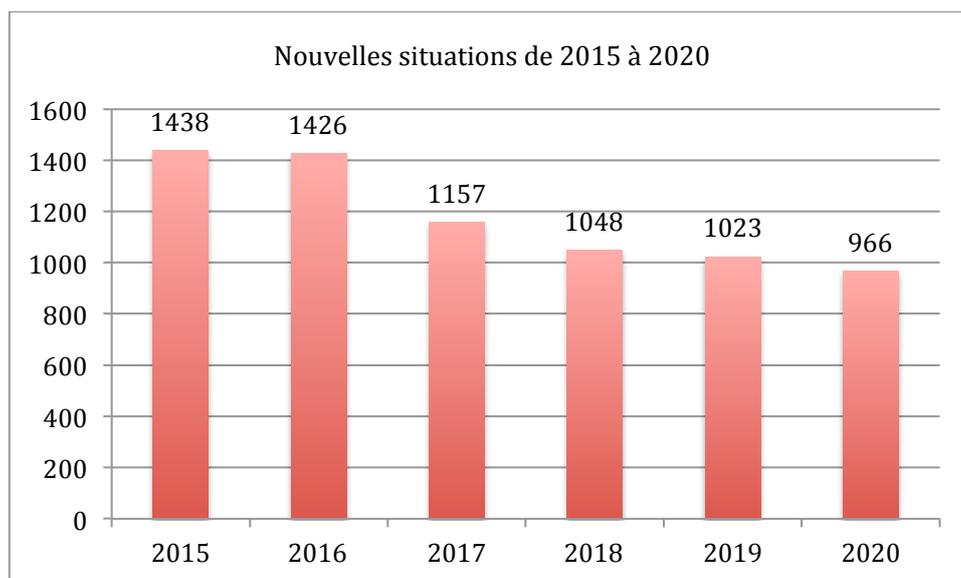
Le nombre d'entretiens réalisés en 2020 est de 2 313, dont :

- 70,2% d'entretiens physiques
- 29,1% d'entretiens téléphoniques ou en visio

Et

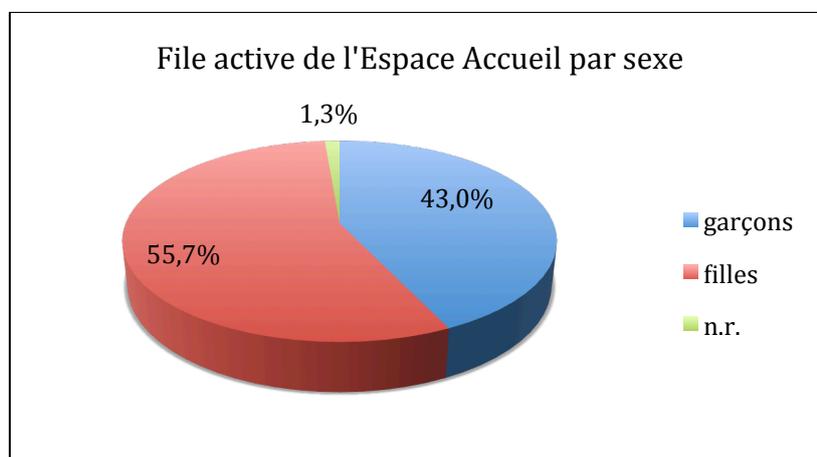
- 39,0% d'entretiens sans rendez-vous
- 60,9% d'entretiens sur rendez-vous

Nouvelles situations:



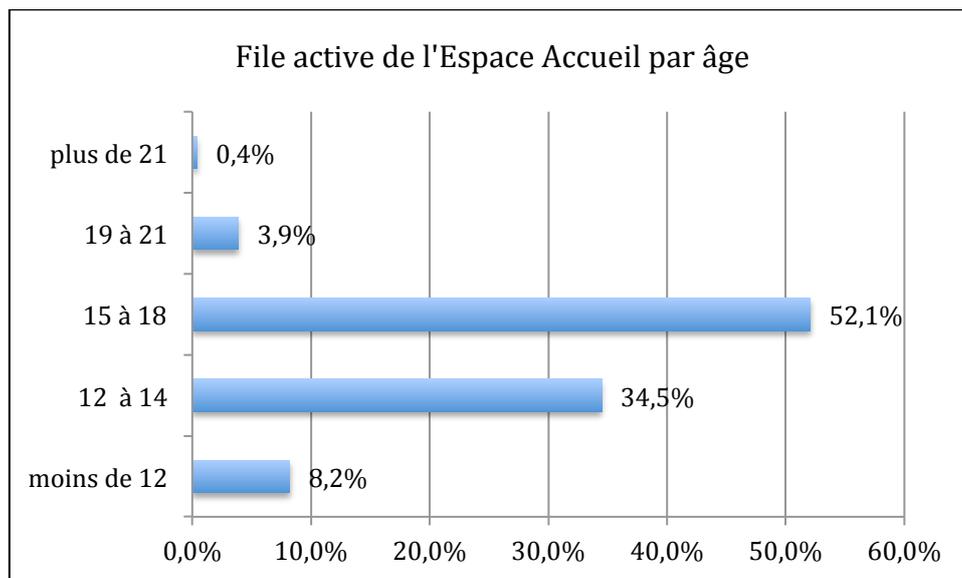
966 nouvelles situations ont été reçues à l'Accueil en 2020, ce qui témoigne principalement de la baisse d'activité due à la crise sanitaire, qui a directement impacté l'accessibilité physique au dispositif MDA14 pour les jeunes et les familles.

File active par genre :



Le ratio garçons/filles apparaît équilibré, avec une dominante pour les filles (+3,6%)

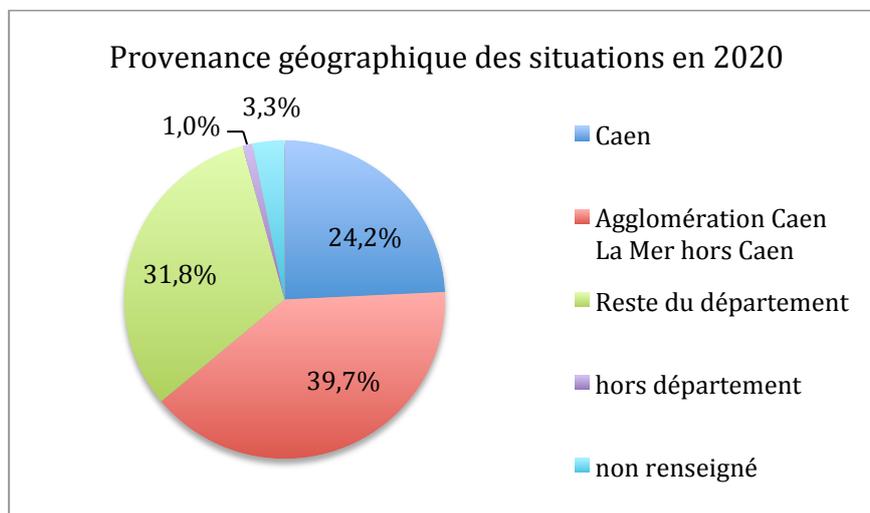
File active par âge :



La file active de l'Espace Accueil compte une plus forte proportion de jeunes âgés de 15 à 18 ans, et une moindre proportion de jeunes âgés de 12 à 14 ans.

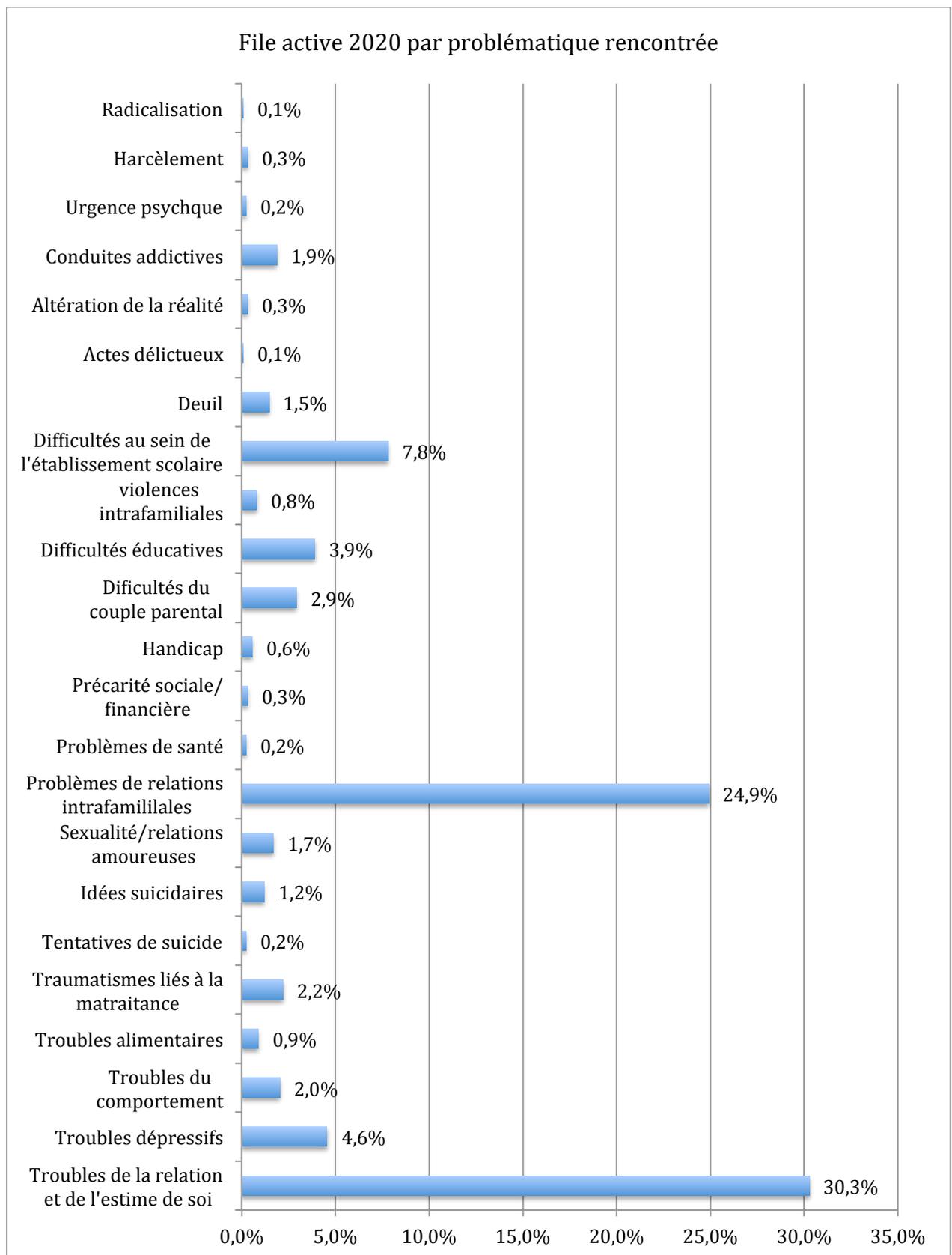
Ces deux tranches d'âge demeurent en 2020 les classes les plus représentées parmi la population accueillie.

File active par origine géographique :



Les jeunes résidant sur l'agglomération Caennaise constituent 64% de la file active de l'Espace Accueil Place de la mare, le reste du département un peu moins d'un tiers.

File active par type de problématique :



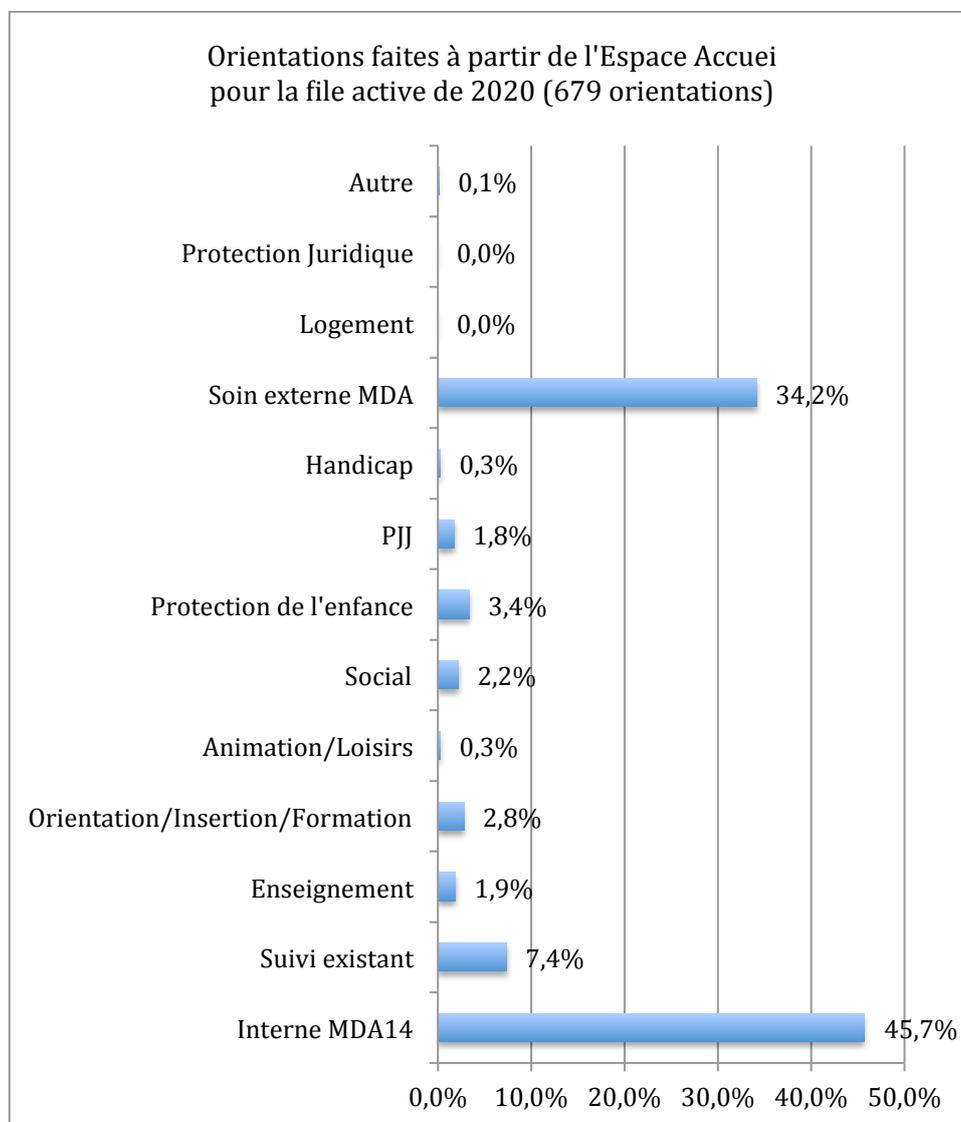
Les 3 motifs de demande, de même que les 3 problématiques repérées le plus fréquemment par les accueillants, sont :

- Les troubles de la relation et de l'estime de soi
- Les difficultés éprouvées au sein de la famille qui deviennent majoritaires si on ajoute les difficultés du couple parental
- Les difficultés éprouvées au sein de l'établissement scolaire.

Cette tendance apparaît comme une constante année après année.

Les troubles dépressifs, troubles du comportement et les difficultés liées au couple parental forment une deuxième catégorie de motifs récurrents de demande d'aide et de soutien, mais sont légèrement moins représentés en 2020 qu'en 2019.

Les orientations :

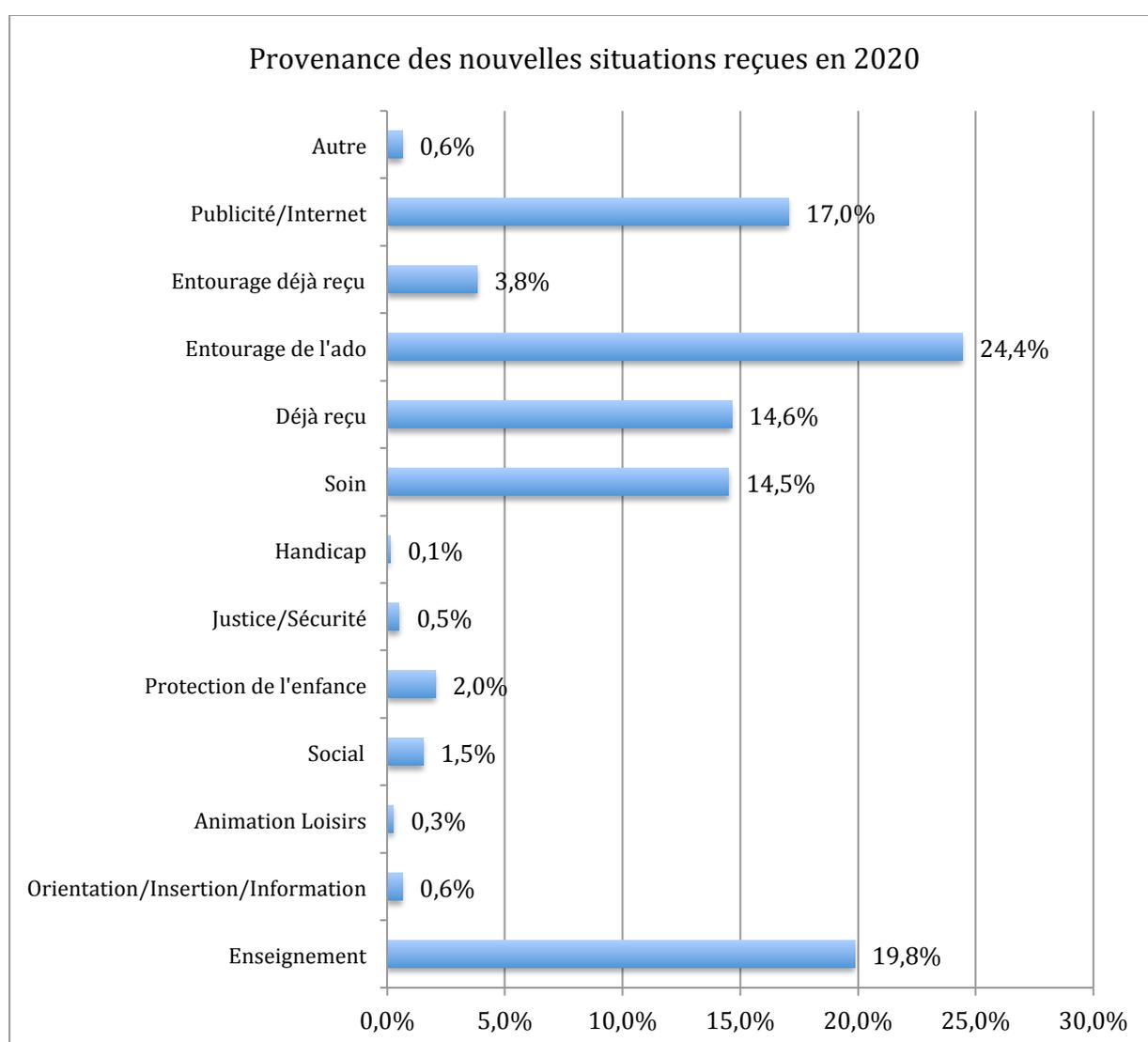


En 2020, parmi la file active (dont situations en cours d'évaluation au 31/12) 679 situations ont donné lieu à une orientation, soit plus de 55% des situations.

Les orientations restent majoritairement internes à la MDA14 : plus de 45% des situations orientées, et 32,4% vers l'Espace Consultation (soit pour les orientations vers l'Espace Consultation 220 orientations en 2020).

On remarque également la proportion importante de situations orientées vers le soin, qui témoigne de l'intensification des problématiques rencontrées.

Qui oriente vers la MDA14 ? :



Sauf pour les jeunes ayant déjà été reçus par la MDA14 sur des années précédentes, les situations arrivant à l'espace accueil accèdent à la MDA14 principalement :

- En étant orientés par leur entourage immédiat (parents pour la plupart)
- En étant orientés par leur établissement scolaire.
- En obtenant préalablement à leur venue une information liée aux outils de communication de la MDA (publicité, Internet).
- En étant orientés vers la MDA par des services de soins/médecins.

Les soutiens éducatifs :

Dans un certain nombre de cas, il apparaît lors de l'évaluation réalisée durant les premiers entretiens à l'accueil sans rendez-vous, que l'équipe d'accueil est à même, à partir de ses compétences éducatives, et à l'appui de réunions cliniques hebdomadaires dédiées d'apporter aux jeunes et/ou à leur entourage un soutien efficace pour solutionner leurs difficultés.

Des entretiens dits « de soutien » peuvent alors, en accord avec les personnes concernées, être proposés.

En 2020, les soutiens éducatifs ont été mis en suspens pour des raisons organisationnelles (transfert des fonctions d'accompagnement vers le nouveau service Espace Accompagnement et Soutien), et en raison de la crise sanitaire qui a nécessité un recentrage des activités de l'Espace Accueil sur les missions prioritaires d'évaluation et d'orientation, afin de répondre au mieux aux besoins des publics.

Néanmoins en 2020, on comptabilise 58 jeunes reçus à l'espace accueil, pour lesquels le nombre d'entretiens est supérieur à 5 (pour un total de 426 entretiens réalisés)

Ce chiffre s'explique par plusieurs facteurs :

- La continuité des soutiens éducatifs individuels démarrés avant 2020.
- La complexification des situations accueillies, requérant parfois une démultiplication des entretiens d'évaluation au-delà de la limite indicative de 3 entretiens.
- Les entretiens réalisés durant la période de confinement : les évaluateurs pendant cette période ont régulièrement pris contact avec les jeunes qui étaient en cours d'évaluation, afin de maintenir avec eux un lien et de prévenir leurs difficultés. Concrètement, ils ont été amenés à mettre en œuvre quotidiennement et de façon proactive des échanges avec ces jeunes et leurs familles, échanges comptabilisés comme entretiens individuels et s'apparentant de fait à des soutiens éducatifs.

La permanence juridique :

Un mercredi matin par mois, la juriste de l'ACSEA assure sur l'Espace Accueil Place de la Mare une permanence juridique.

Cette permanence permet d'accueillir, sur RV, des personnes confrontées à des questions ou problématiques ayant trait à la justice.

Cette permanence spécialisée constitue un recours indispensable au décours de certaines évaluations réalisées par les accueillants ou d'accompagnements et de soins réalisés par l'ensemble des professionnels de la MDA14. De plus, la juriste apporte, outre les permanences, une aide et un conseil réguliers permettant de traiter les dimensions juridiques de certaines situations d'adolescents et de leurs entourages et ce, pour l'ensemble des espaces de la MSA14.

Activité 2020 :

- 10 permanences programmées.
- 2 annulées en raison du COVID (avril et mai 2020)
- 2 permanences sans RV (janvier et octobre 2020)
- 2 RV non honorés.

Sur les 6 permanences juridiques :

- 6 parents reçus au premier entretien
- 8 jeunes reçus au premier entretien
- 4 deuxième entretien avec jeunes et parents

Thématiques :

- Pénal (agressions à caractère sexuel – dérive sectaire) : 4 dont 3 signalements adressés au Parquet sur le fondement des articles 226-14 et 434-3 du Code pénal
- Droit de la Famille (conflit parental - modalités de l'AP- délégation d'AP) : 10
- Redirection vers avocats du barreau de Caen : 2
- Redirection vers services de médiation familiale : 3

Constats et enjeux :

La permanence juridique de la maison des adolescents existe depuis 2013. Initialement créée pour permettre d'accompagner les familles dans les difficultés de cyber criminalité que peuvent rencontrer les jeunes du fait du mésusage des technologies de la communication, elle s'est rapidement adaptée :

- À d'autres demandes exprimées par les jeunes et les parents.
- Aux demandes des professionnels de la MDA14. En effet, orientés par les professionnels de la MDA, les demandes d'accompagnement juridique se concentrent davantage sur des questions de droit pénal mais surtout de droit de la famille, confortant ainsi un mouvement amorcé depuis quelques années.

La permanence Consultation Jeunes Consommateurs :

En partenariat avec l'association Addictions France (anciennement ANPAA) et le CSAPA Caen Rive Droite, l'Espace Accueil Evaluation héberge trois demi-journées par semaine une permanence CJC.

Cette permanence, qui inclut des RV assurés par le CSAPA dans le cadre du dispositif ACJM (Aide aux victimes) fait partie intégrante de l'offre d'accueil, d'écoute et d'évaluation de la MDA14.

En 2020, cette permanence totalise 173 consultations.

Bilan et perspectives :

L'adaptation des modalités d'accueil et d'évaluation aux contraintes sanitaires a permis un maintien, tout au long de l'année, de l'activité et de l'atteinte des objectifs du service. (la deuxième période de 2020 ayant aussi été un moment de réflexion partagée sur la redéfinition des objectifs de l'accueil en déclinaison du nouveau projet MDA Socle validé durant l'année)

Outre un certain nombre d'actions amélioratives qui sont apportées chemin faisant à l'organisation et au fonctionnement de l'accueil, des objectifs généraux et stratégiques ont été élaborés en équipe visant à :

- Mieux répondre aux besoins des jeunes, des familles et des partenaires sollicitant l'Espace Accueil Evaluation
- Mieux répondre aux exigences institutionnelles actuelles concernant les politiques médico sociales (décloisonnement et coordination de parcours)
- Opérationnaliser les objectifs énoncés dans le projet MDA Socle renouvelant l'organisation des espaces médico sociaux de la MDA14.

Ainsi, une plus large ouverture de l'Espace Accueil Evaluation sur le territoire de l'agglomération Caennaise est anticipée en 2020 pour entrer en application progressive à compter de 2021, à travers notamment :

- La diversification des modes d'accueil proposés : des accueillants pourront se rendre mobiles sur le territoire de l'agglomération Caennaise pour répondre sur site aux besoins de professionnels de la jeunesse en matière d'évaluation de situations, selon une procédure encadrée.
- La continuité des modes d'entretiens inaugurés lors de la crise sanitaire : entretiens téléphoniques, visio, etc.

Soulignons enfin la principale donnée du bilan de l'année pour l'Accueil sans rendez-vous : à savoir la très forte sollicitation du service par des demandes de plus en plus complexes, posant le risque de voire réduite la capacité du service à recevoir immédiatement en premier entretien les demandes se présentant spontanément.

2.1.2- L'Accueil sur les permanences territorialisées

Présentation :

Installées dans les autres bassins de population du département, elles sont des postes avancés de la Maison des Adolescents du Calvados, un recours de proximité pour l'accueil sans rendez-vous d'adolescents et d'adultes en référence :

- Un Point Accueil Jeunes (2 permanences hebdomadaires dont une est tenue par la MDA14) est ouvert à Lisieux en partenariat avec « Education Solidarité Information 14 », le FJT « Résidence Louise Michel » et la municipalité depuis 2009.
- Un Point Ecoute Jeunes (1 permanence hebdomadaire) est ouvert à Bayeux en partenariat avec le Centre Communal d'Action Sociale et la Municipalité depuis 2010.
- Un Point Accueil Jeunes (1 permanence hebdomadaire) est ouvert à Vire en partenariat avec la municipalité depuis 2011.

Chaque antenne propose donc une permanence hebdomadaire. Cette permanence est assurée par un travailleur social, éducateur spécialisé, référent de l'Accueil sans rendez-vous dans les territoires et de l'accueil mobile.

Chiffres clés :

Lisieux :

En 2020, 24 jeunes ont été suivis et/ou accueillis sur la permanence (située dans les locaux du FJT), pour 47 entretiens réalisés. (28 pour 54 entretiens en 2019)

Vire :

La permanence a accueilli 28 situations, pour 65 entretiens réalisés. (13 situations pour 21 entretiens en 2019)

Bayeux :

En 2020, 54 jeunes ont été suivis et/ou accueillis sur la permanence (située dans les locaux de l'espace Argouges), pour 107 entretiens réalisés. (68 situations pour 119 entretiens en 2019)

Bilan et perspectives :

Hormis les adaptations qui ont dû être faites compte tenu de la crise sanitaire, on perçoit de façon tangible en 2020 la montée en charge des permanences, tant en termes de nombre de situations traitées que, sur un plan plus qualitatif, d'ancrage sur les territoires et de reconnaissance et liens avec les partenaires locaux, qui expriment de nombreuses et grandissantes attentes vis à vis des permanences de la MDA14.

Parmi les changements à signaler durant l'année :

- Déménagement de la permanence de Lisieux du FJT vers la Missions Locale.
- Projet de déménagement de la permanence de Vire de la Maison des Solidarités vers le PEA/CMP.

Les perspectives de 2021 confirmeront la place et l'importance des permanences territorialisées de la MDA14, avec en projet le développement de nouvelles permanences, dans une logique de maillage du territoire départemental, et en lien avec les missions d'accueil mobile.

2.2: L'Espace Mobile :

2.2.1- L'Espace Mobile : missions et fonctionnement

L'espace mobile de la MDA14 regroupe actuellement la somme de 4 dispositifs :

- Un accueil mobile généraliste
- Un accueil mobile de rescolarisation /Équipe prévention déscolarisation
- Un accueil mobile de prévention de la radicalisation/ Intervenant prévention radicalisation
- Un accueil mobile numérique (coordination des promeneurs du Net) / Coordination promeneurs du net

La finalité commune de ces dispositifs est d'assurer, d'une part, de la façon la plus efficiente possible, l'accessibilité à l'offre de service de la MDA14, à travers une présence active hors les murs complémentaire des différents services de soin et services éducatifs existant sur le territoire départementale, et en coordination avec l'ensemble du dispositif MDA14.

D'autre part, il s'agit de proposer des réponses adaptées à des problématiques spécifiques liées à l'adolescence.

2.2.2- L'Accueil mobile généraliste

L'Accueil Mobile généraliste, tout en poursuivant le développement de ses missions auprès des professionnels de la jeunesse sur le Département, a été sollicité durant le confinement pour apporter un soutien direct aux structures et établissements médico sociaux confrontés à des problématiques spécifiquement liées à la crise sanitaire.

Ainsi, l'Accueil Mobile a vu reformaliser sa mission afin de se mettre à disposition d'ESMS pour assister les professionnels dans l'évaluation et l'orientation de situations particulièrement préoccupantes, issues pour la plupart de la protection de l'enfance, pour des structures de type internat, afin de faciliter pour ces dernières le maintien de la relation éducative/de soin durant la crise sanitaire.

Au-delà de cette orientation spécifique, l'Accueil Mobile reçoit toujours en 2020 beaucoup de sollicitations d'établissements scolaires confrontés à des difficultés, et poursuit le développement de réponses adaptées, en direction des professionnels, dans une logique de transfert de compétences et avec une finalité de prévention des situations à risque.

L'équipe est composée d'un éducateur spécialisé et d'un psychologue.

Chiffres clés 2020 :

Soutien aux pratiques professionnelles :

- En 2020, l'accueil mobile généraliste a pu mener des rencontres avec des professionnels :
 - Sur 9 établissements scolaires du Département (6 collèges, 3 lycées)
 - Sur le Pôle d'Ecoute d'Accompagnement des Familles de Vire
 - Sur le centre socioculturel de Vire
 - Sur le Pôle accompagnement de la circonscription d'action sociale de Bayeux.
 - Sur la classe relais de Bayeux, en lien avec les collèges de secteur.
 - Sur le PAEJ de Falaise
 - Sur le Dispositif Médico Educatif de St Vigor le Grand
 - Sur l'Institut Camille Blaisot (durant le confinement)
 - Sur les quartiers Nord Est de Caen, dans le cadre d'une action de supervision en lien à la politique de la Ville

Animation de groupes de jeunes :

- L'accueil mobile généraliste a assuré en 2020 l'animation de groupes de parole d'adolescents sur :
 - 6 établissements scolaires du département : à Bayeux, Pont l'Evêque, Creully, Condé en Normandie; Tilly Sur Seullès.
 - L'Atelier Relais de Bayeux
- Au total, 68 jeunes ont pu ainsi bénéficier de 3 à 4 séances de groupes de parole encadrés par l'accueil mobile (69 en 2019).
- A l'appui d'un conventionnement annuel formalisé et spécifique co-signé par l'établissement et la MDA14. Les séances sont proposées en dehors des temps d'enseignement, avec la présence systématique de l'infirmière de l'établissement.

Evaluation de situations individuelles :

- Les intervenants de l'accueil mobile ont été mobilisés pour l'évaluation individuelle de 118 situations d'adolescents en 2020, dont 57 nouvelles situations.
- Parmi ces 118 situations :
 - 53 garçons et 61 filles (4 non renseignés)
 - 12 situations de jeunes âgés de moins de 12 ans
 - 61 âgés de 12 à 14 ans
 - 32 âgés de 15 à 18 ans
 - 2 âgés de 19 à 21 ans(Précisons que 11 fiches ont été non renseignées)

2.2.3- L'équipe de Rescolarisation

2020 marque, outre la crise sanitaire, un tournant pour le dispositif de rescolarisation:

- L'activité ne décroît pas et le dispositif est toujours sollicité par une variété d'acteurs de la jeunesse.
- La nature des accompagnements semble évoluer d'une prise en charge de jeunes adolescents (collégiens, profil de phobie scolaire) vers des situations de jeunes plus âgés intégrant des problématiques d'insertion sociale et pré insertion professionnelle, comme en témoigne notamment le rapprochement progressif vers le micro lycée implanté sur le lycée J.Rostand, avec lequel la MDA14 met en œuvre des soutiens pour des jeunes connaissant des périodes de déscolarisation plus longues.
- En parallèle, le renouvellement des bases du conventionnement avec le CLE autour du dispositif MARCHE est toujours en cours, fortement freiné par les contraintes sanitaires durant l'année.

Chiffres clés :

- En 2020, 44 situations ont été suivies par l'équipe mobile de rescolarisation (71 en 2019) :
 - 15 garçons, 29 filles
 - 5 situations ayant fait l'objet de signatures de conventions de stage MARCHE
 - 19 situations d'élèves du CLE sans contrat de stage MARCHE, pour lesquelles le CLE a pu bénéficier du soutien à l'évaluation de l'éducateur spécialisé mis à disposition de l'établissement.
 - 20 situations suivies indépendamment du CLE/MARCHE
 - 20 demandes adressées à l'équipe et n'ayant, après examen et évaluation, pas abouties à une prise en charge mais à une réorientation et un suivi à distance durant la passation.
- Le dispositif rescolarisation totalise 1240 actes (contacts, entretiens, accompagnements sur site) pour l'année.

2.2.4- La prévention de la Radicalisation

Durant cette année 2020 spéciale en raison de la crise sanitaire, nous pouvons décompter 5 réunions à la Préfecture (CPRAF), auxquelles la Maison des adolescents a toujours été présente.

Il y a eu pendant cette année à la fois une réorganisation du tableau de situations, et des changements dans l'appréhension de la prise en charge des dites situations. Ainsi, beaucoup de situations de jeunes suivis depuis un certain temps ont été sortis des radars, et quelques nouveaux noms qui sont apparus, très liés à l'actualité (notamment de l'assassinat de Samuel PATY).

La Maison des adolescents du Calvados s'est donnée les moyens systématiquement de vérifier si ces jeunes et leur famille étaient déjà venus jusqu'à nous (les motifs et les orientations donnés). Une seule famille était connue de nos services.

Cette année marque une évolution dans notre rôle et fonction. En effet, nous avons au cours de cette année eu davantage un rôle de veille, et de mise à disposition qu'un rôle actif comme au cours des années précédentes.

Néanmoins, toujours sensibilisé à cette problématique et percevant la nécessité d'être toujours réactif (par rapport aux évolutions sociétales et individuelles soulevées en outre par l'actualité), la formation tient toujours une place, pour laquelle la vigilance particulière est maintenue. Ainsi en 2020, il a été possible d'assister à la Visio- Conférence et Dialogue sur le thème : « Laïcité – Radicalisation – Séparatisme, on en parle ? », le 9 décembre.

Par ailleurs, le dispositif a pu être saisi par des structures du médico-social, leurs professionnels de terrain rencontrant des difficultés avec certains jeunes, au regard de l'actualité (Samuel PATY). Ces professionnels se sentent parfois démunis dans la réponse à apporter aux adolescents. Une demande de formation a donc été formulée et elle devrait avoir lieu en juin 2021.

2.2.5- La coordination « Promeneurs du Net »

L'année 2020, marquée par une crise sanitaire, occasionne d'importantes mutations et les questions liées au numérique en sont au coeur que ce soit sur les usages, les limites, les compétences techniques ou la démocratisation de nouvelles technologies.

Après deux années similaires, l'année 2020 est marquée par la mise en place progressive de la Prestation de service "Jeunes" : le conventionnement PDN devient systématique pour toute signature de cette convention avec la CAF.

Chiffres clés :

- 11 nouvelles structures conventionnées en 2020, dont 4 par le biais de la PS Jeune.
- Au 31 décembre 2020, 30 professionnels constituent le réseau départemental des PDN.
- *RQ : on souligne toutefois que la crise sanitaire s'est traduite par un recentrage de l'activité des promeneurs sur les missions internes de leurs structures d'appartenance, au détriment de l'investissement dans les activités du réseau PDN. Dans ce contexte, le coordinateur a constitué un soutien de première ligne pour ces professionnels, en lien avec un psychologue de la MDA14 intervenant sur les analyses de pratiques des promeneurs.*
- 1 rencontre du comité de pilotage, 5 rencontres du comité technique.
- 1 session de formation, animée par les CEMEA (module 1 d'entrée dans le dispositif)
- 3 regroupements en ligne, 3 en présentiel (échanges de pratiques)

- Développement d'un projet de création de support de communication « carte de visite » des PDN
- Préparation de la journée départementale des PDN (annulée suite au deuxième confinement)
- 25 actions de présentation de la démarche et de lien avec des partenaires intéressés par le dispositif.
- 2 cafés parents sur le numérique ont été organisés mais on dû être annulés (sur Lisieux et Caen)
- 3 rencontres de la coordination régionale des PDN
- Participation du coordinateur aux Etats Généraux du Numérique organisés par l'Education Nationale
- Participation à la journée « *Education aux médias et à l'information – Mode(s) d'emploi* » (Normandie Livres/Bibliothèque du Calvados)
- *A noter* : en avril 2020, le poste de coordinateur des PDN évolue d'un mi temps à un plein temps, afin de permettre la continuité de la mission dans un contexte de fort développement quantitatif du nombre de structures agréées.

2.2.5- La coordination « Promeneurs du Net »

L'année 2020, marquée par une crise sanitaire, occasionne d'importantes mutations et les questions liées au numérique en sont au coeur que ce soit sur les usages, les limites, les compétences techniques ou la démocratisation de nouvelles technologies.

Après deux années similaires, l'année 2020 est marquée par la mise en place progressive par la CAF du Calvados de la Prestation de service « Jeunes » : le conventionnement PDN devient systématique pour toute signature de cette convention avec la CAF.

Éléments clés :

Mobilisation des professionnels de la MDA :

- Coordinateur du réseau Promeneurs du Net (1 ETP)
- Direction, coordinateur de réseaux ados, chargée de projet, psychologue, juriste ACSEA, secrétaire.

Instances collaboratives et décisionnelles :

Comité de pilotage : Définition des grandes orientations pour le réseau en lien avec les partenaires institutionnels (CAF, ARS, MSA, DDCS, DSDEN, CD14, Conseil Régional) et valide le conventionnement des structures intégrant le réseau Promeneurs du Net. 1 réunion en 2020

Comité technique : Points abordés : recrutement des structures, mise en œuvre des programmes de formation et d'échanges de pratiques pour le réseau, communication et vie du réseau, évaluation du réseau, organisation de la journée départementale, perspectives du déploiement. 5 réunions en 2020

Coordination régionale : coordonnée par la CAF de La Manche : partage des expériences départementales, veille sur les actualités nationales (outils d'évaluation, formation "Web citoyen"), mise en œuvre de projets communs à l'échelle de la Normandie (ex. Livret du PdN débutant, formations ARS-PSN, perspective d'une journée régionale) (3 rencontres)

Missions et activités du coordinateur :

1. Le déploiement : Présentation de la démarche : 25 rencontres (élus, responsables et promoteurs) ; Accompagnement à la prise de fonction : 22 rencontres ; Conventionnement de 11 structures en 2020 pour 22 promoteurs du Net (et 4 dé-conventionnements) ; Le nombre de structures conventionnées au 31 décembre 2020 est de 21 comprenant 30 promoteurs.

2. La vie du réseau : Le coordinateur assure un accompagnement individuel et collectif des Promoteurs du Net, le suivi et l'évaluation de la démarche par téléphone, sur les réseaux sociaux ou lors de rencontres en présentiel ; Il tient un rôle de veille sur la question du numérique et actualise l'annuaire des professionnels du réseau sur le site national ; Il assure la logistique administrative (convention de fonctionnement – dé-conventionnement, élaboration d'une convention ressource) ; Il garantit les liens réguliers avec la CAF et avec les partenaires (Canopé, ARS, CEMEA, Bibliothèque de Caen, INJEP...) : courriels et rencontres

3. Les formations et regroupements :

- Module 1 de formation "d'éducation au numérique" dispensée par les CEMEA Normandie en présentiel – 10 participants / Annulation de 2 modules en raison de l'annonce des 2 confinements
- Formation "le cadre juridique des mésusages liés à l'utilisation des réseaux sociaux" dispensée par la juriste de l'ACSEA - Annulée
- Organisation du regroupement des animateurs PdN : 3 regroupements en présentiel avec échanges de pratiques et 3 en visio lors du 1er confinement (mai-juin 2020)
- Organisation de la journée départementale des PdN le 17 novembre, à la Bibliothèque Alexis de Tocqueville / annulée quelques semaines avant en raison des nouvelles mesures sanitaires du 2ème confinement.

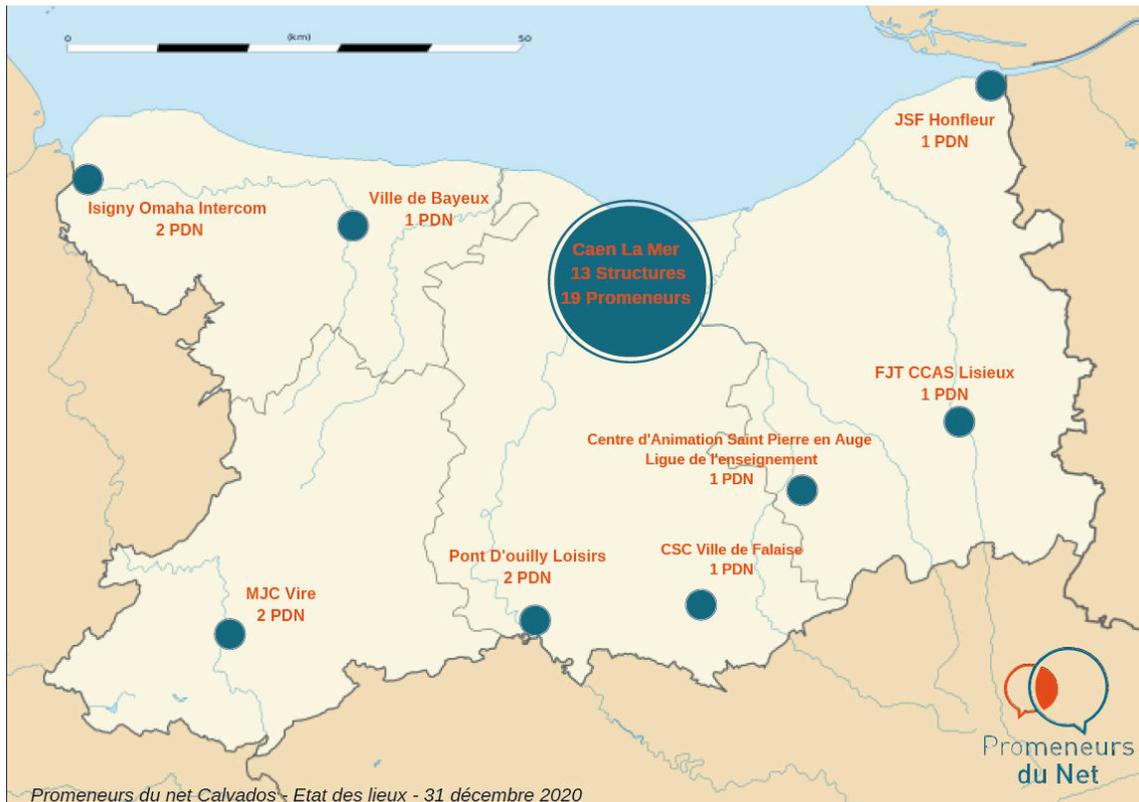
4. Actions grands publics : Sur la thématique de la pratique raisonnée des réseaux sociaux et/ou les écrans :

- Participation à une table ronde lors des états généraux du numérique (DSDEN)
- en partenariat avec le collège Dunois / annulée
- Intervention lors de la journée d'éducation aux médias et à la formation – mode d'emploi(s) (organisée par Normandie livres et la bibliothèque du Calvados) / réalisation d'une vidéo de présentation du réseau PdN

- En partenariat avec le collège G. De Normandie / annulée

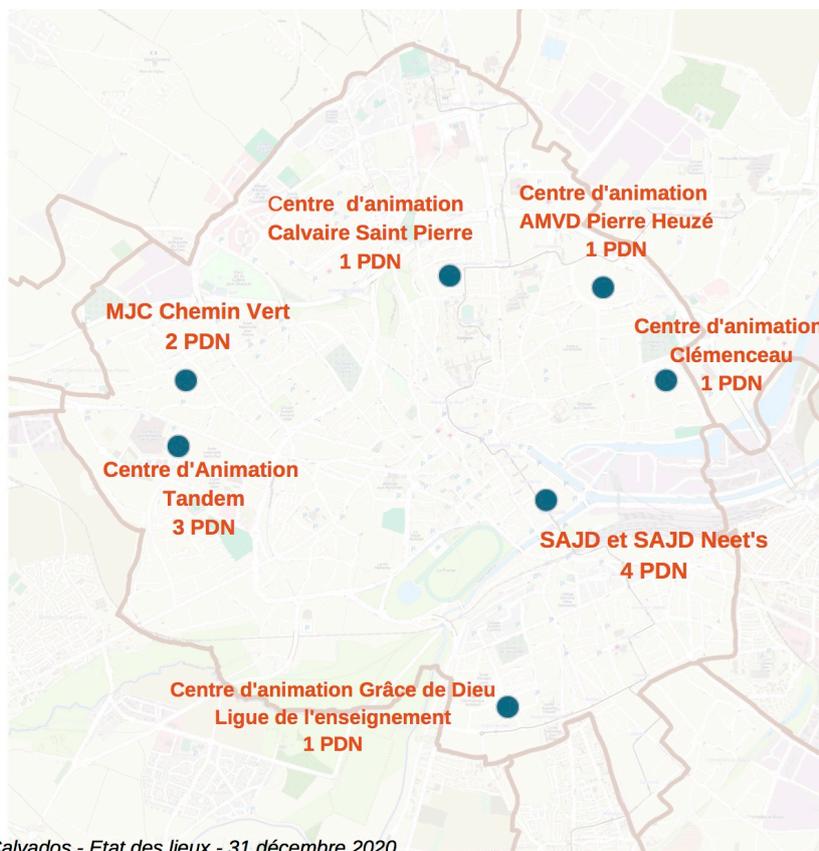
Perspectives 2021 :

- Assurer la continuité du déploiement du réseau Promeneurs du Net
- Renforcer la vie du réseau et maintenir une offre de formations
- Animer les instances décisionnelles et techniques
- Contribuer à une logique supra-départementale (régionale et nationale)





Promeneurs du net Calvados - Etat des lieux - 31 décembre 2020



Promeneurs du net Calvados - Etat des lieux - 31 décembre 2020

2.3- L'Espace Consultation :

2.3.1- Missions et fonctionnement

Les missions de l'espace consultation de la MDA14 sont celles d'un Centre Médico Psychologique spécialisé dans le soin et l'accompagnement des adolescents, et travaillant en interaction étroite avec les autres espaces de la MDA14 afin de garantir des parcours de soins internes cohérents et continus.

Une réunion d'orientation bi-mensuelle permet de déterminer de manière pluridisciplinaire l'orientation la plus adéquate pour chaque adolescent, tenant compte des besoins du jeune décrits dans la demande initiale, de la formation initiale des professionnels, des compétences spécifiques de chacun, de la nécessité d'un rendez-vous rapide...

Ainsi, chaque professionnel du CMP adolescents peut être amené à recevoir en première ligne un jeune et sa famille, quelque soit sa formation initiale (infirmier(e), psychologues, médecins). Chaque situation est évaluée et prise en charge par le premier consultant, en éventuelle complémentarité avec les autres consultants ou dispositifs de la MDA14.

Le premier consultant est à même de :

- réaliser le suivi en consultation individuelle, selon le type de suivi nécessaire.
- faire une orientation vers une prise en charge complémentaire au sein de la MDA (groupes thérapeutiques de la consultation, groupes de médiation éducative de l'EAS, évaluation scolaire, accompagnement par l'équipe de re scolarisation, HDJ, EHT)
- faire appel à un ou des collègues du CMP pour une consultation pédopsychiatrique (évaluation, traitement, dossier MDPH), une consultation pédiatrique, pour un accompagnement avec l'assistante de service social, pour un accompagnement pluri-focal (adolescent/parents), pour une réflexion pluridisciplinaire en synthèse (binôme ou équipe complète)
- faire une orientation vers un accompagnement complémentaire externe : circonscription d'action sociale, thérapie familiale, groupe thérapeutique en libéral, bilan psycho-moteur, bilan neuro-psychologique...
- solliciter une hospitalisation au CHU (pédiatrie, UCHA, UCPU) ou à l'EPSM, après validation médicale.
- Demander un relais au sein du CMP, dans un CMP adulte ou en libéral.

Une réunion clinique pluridisciplinaire d'1h30 a lieu de manière hebdomadaire, à laquelle vient s'ajouter dans l'année 4 à 5 réunions institutionnelles d'équipe, des réunions consultations/accueil sans RDV (socle MDA14) pour travailler les articulations entre ces 2 espaces complémentaires et des réunions organisationnelles entre le cadre de santé et l'équipe selon les besoins.

La redéfinition des espaces de la MDA14 au cours de l'année 2020-2021 a eu peu d'impact dans l'organisation même de la consultation MDA14, mais cela a été l'occasion de pouvoir définir plus clairement les missions de ce CMP et le public accueilli.

La consultation de la MDA14 est un CMP adolescents de secteur mais aussi une consultation spécialisée pour adolescents au sein d'une Maison des Adolescents. Ainsi le public accueilli à la consultation MDA14 est :

- l'ensemble des adolescents 12-18 ans du secteur Caen-Falaise, hors communes du territoire de Falaise (CMPEA à Falaise). Au sein du PPEA de l'EPSM, les adolescents sont dirigés en premier lieu vers le CMPEA de proximité de leur domicile.
- des adolescents de plus de 15 ans présentant des troubles psychiques liés au processus adolescent, quelque soit leur lieu d'habitation et leur secteur. Les troubles concernés sont : les problématiques de retrait et de refus scolaires anxieux, les idées suicidaires, la dépressivité et les dépressions, les troubles psychotiques émergents, les conduites de dépendance et les troubles du comportement alimentaires

L'âge limite de 15 ans est actuellement posé pour rester en adéquation avec nos capacités effectives de recevoir l'ensemble de la population déterminée, sans augmenter excessivement le délai d'attente.

En décembre 2020, l'équipe de la consultation MDA14 est composée de **9,6 ETP**, dont 7,2 ETP de temps effectif clinique. Les différents postes sont répartis de la manière suivante :

- Cadre de santé : 0,20 ETP + 0,20 ETP de missions transversales au sein du PPEA afin de développer l'offre de soins pour adolescents au sein du PPEA
- Temps médical : 2,6 ETP
 - Pédopsychiatre et psychiatres : 1,5 ETP (dont 0,6 ETP pourvu en aout 2020)
 - Internes DES : 0,8 ETP
 - Pédiatre : 0,25 ETP
- Psychologues : 2,2 ETP (0,7 + 1 + 0,5 ETP à partir d'avril 2020)
- Infirmier(e)s : 2,9 ETP (dont un mi-temps thérapeutique de 6 mois et un arrêt de 10 mois)
- Assistante de service social : 0,30 ETP
- Temps de secrétariat (adjoint administratif) : 1,2 ETP

Cette équipe est sous la responsabilité du cadre de santé par délégation du cadre supérieur de santé du pôle de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent de l'EPSM et du médecin responsable du CMP par délégation du chef de pôle du PPEA.

Si en décembre 2020, l'équipe de la consultation est renforcée de 1,6 ETP supplémentaires par rapport à 2019 (création d'1 ETP infirmière en janvier 2020 et de 0,5 ETP de psychologue en mai 2020), l'année 2020 aura été marquée par une absence de remplacement des arrêts maladies (l'équivalent d'1,2 ETP d'infirmier sur l'année) et de remplacement de 0,6 ETP de psychiatre sur 8 mois.

2.3.2- Constats 2020

File active : 601 jeunes en 2020 (730 en 2019, 877 en 2018)

dont 274 nouvelles situations, soit un taux de renouvellement de 46% (stable par rapport à 2019 (44%)).

Nouvelle baisse notable de la file active en raison de l'absence de remplacements et de l'absence d'un infirmier à 0,4 ETP pendant 3 mois pour renforcement des unités intra-hospitalières en raison de la pandémie COVID19.

Quantification des actes (nomenclature EDGAR) : **6825 actes en 2020**

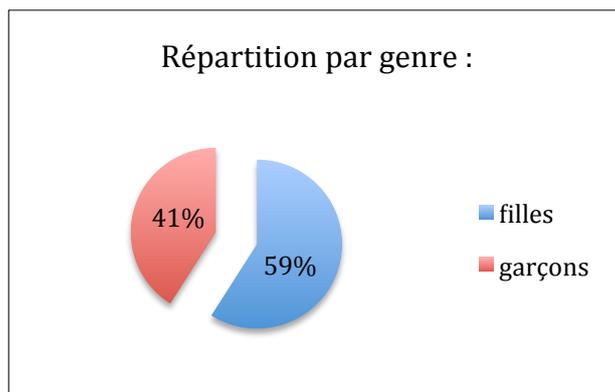
Diminution du nombre d'actes réalisés (7957 actes en 2019, 8830 actes en 2018) en lien avec la diminution de la file active, l'absence de remplacements et la diminution conséquente des groupes et du nombre de RDV quotidiens (mesures sanitaires liées à la COVID)

- **5350 entretiens** (5918 en 2019 et 6872 en 2018) :
 - 2063 consultations psychiatriques (2543 en 2019)
 - 1754 consultations psychologiques (1713 en 2019)
 - 181 consultations pédiatriques (193 en 2019)
 - 1262 entretiens d'infirmiers spécialisés (1394 en 2019)
 - 90 entretiens d'assistante de service social (75 en 2019)
- **887 démarches** (versus 1040 en 2019)
- **237 actes de groupe pour 40 séances de groupe menées à la Consultation.**
- **11 accompagnements** (versus 17 en 2019).
- **279 réunions** (versus 392 en 2019), temps consacré à la réflexion clinique autour d'une situation.

Ont eu lieu en 2020 :

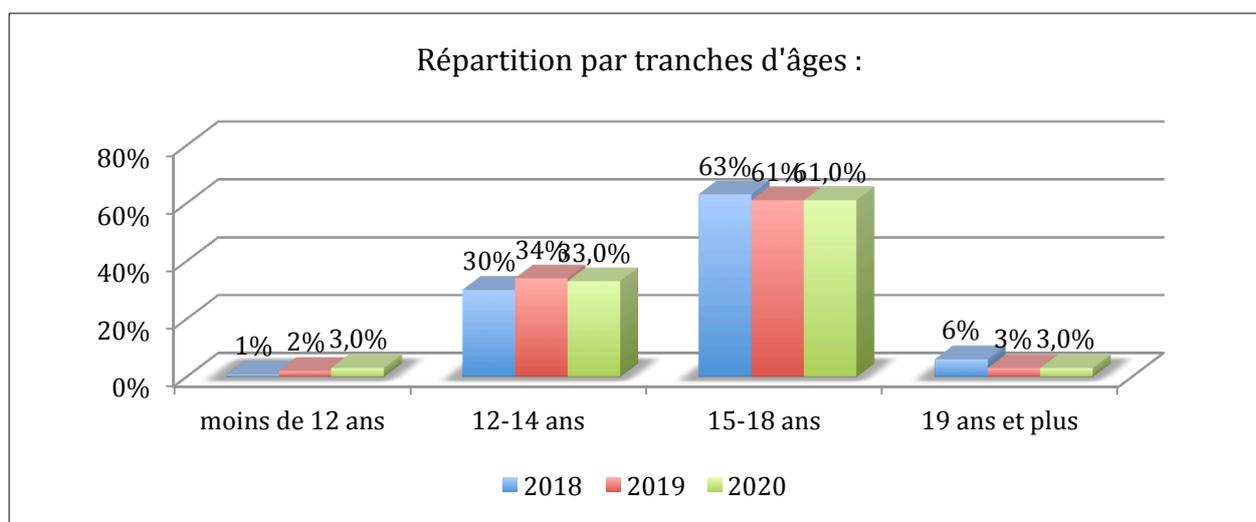
- 22 séances de groupe de parole de parents d'adolescents, se répartissant en 2 groupes.
- 18 séances d'art-thérapie en groupe.
- 58 séances d'art-thérapie en individuel

Sexe ratio :



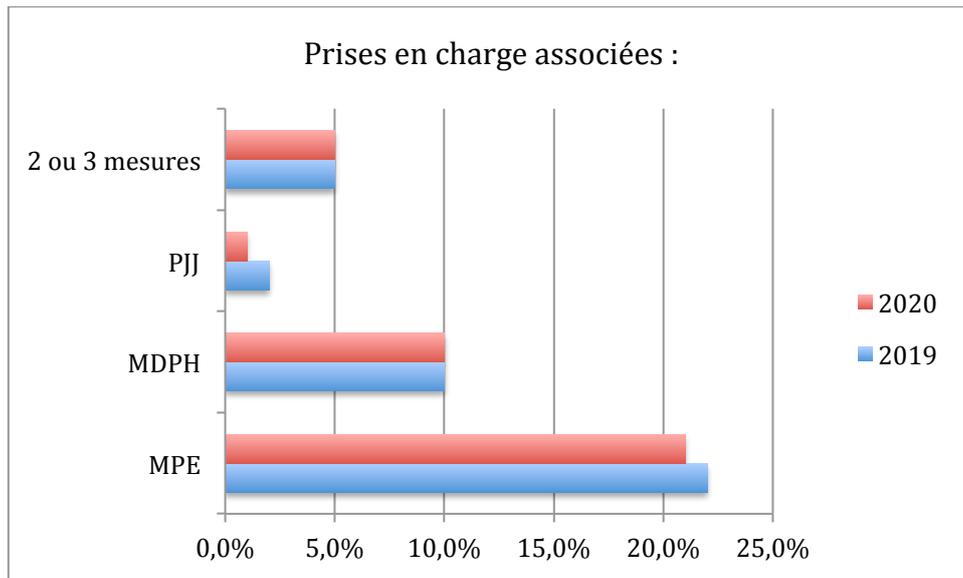
La répartition des patients entre garçons et filles reste relativement équilibrée, confirmant le mouvement déjà amorcé depuis 2018 avec une majoration des filles : 59% de filles et 41% de garçons.

Tranches d'âge :



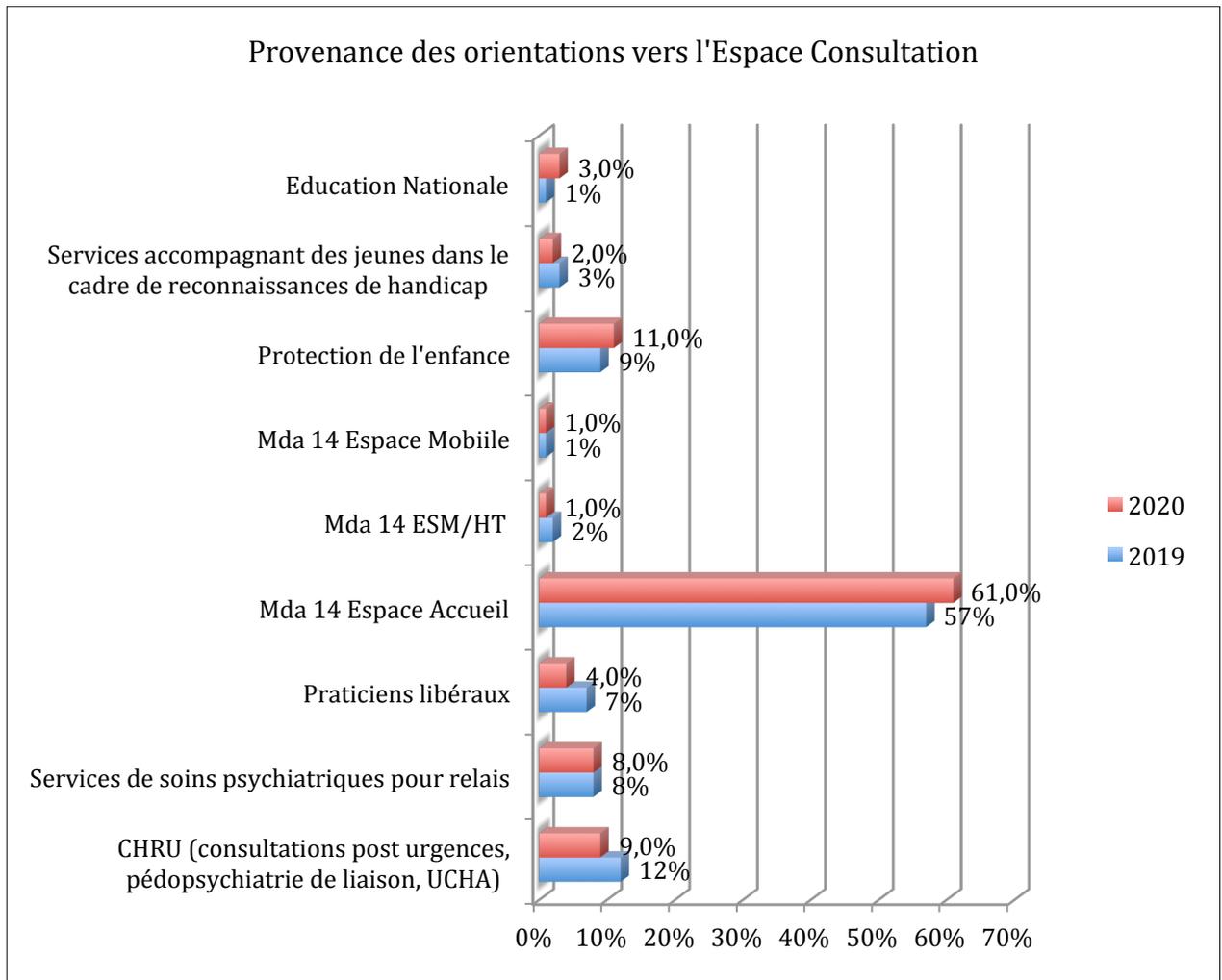
La tranche des 15/18 ans reste majoritaire comme les 3 années précédentes (entre 61 et 68%), mais avec une poursuite de la progression des 12-14 ans (33% en 2020, 34% en 2019 et 24% en 2017).

Prises en charge associées :



Un tiers des jeunes suivis à la consultation (31%) bénéficient d'une prise en charge associée, essentiellement au titre de la Protection de l'Enfance ou du handicap, et ce de manière croissante. Presque un quart des jeunes ont un suivi par le Conseil Départemental : circonscription d'action sociale, milieu ouvert ou placement. 5% des jeunes ont plusieurs mesures concomitantes.

Origine de la demande :

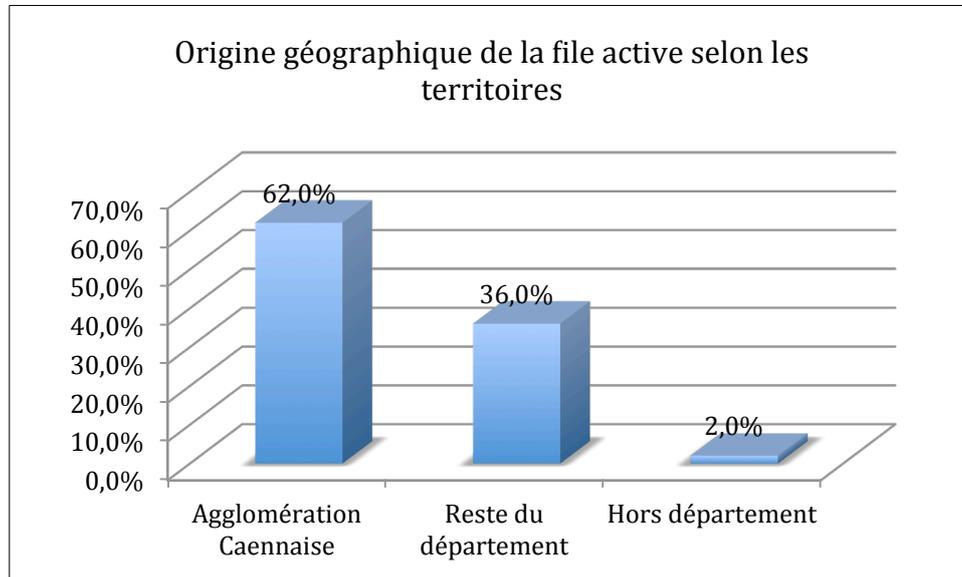


La répartition de l'adressage interne/externe est relativement stable, avec une légère majoration de l'orientation en interne.

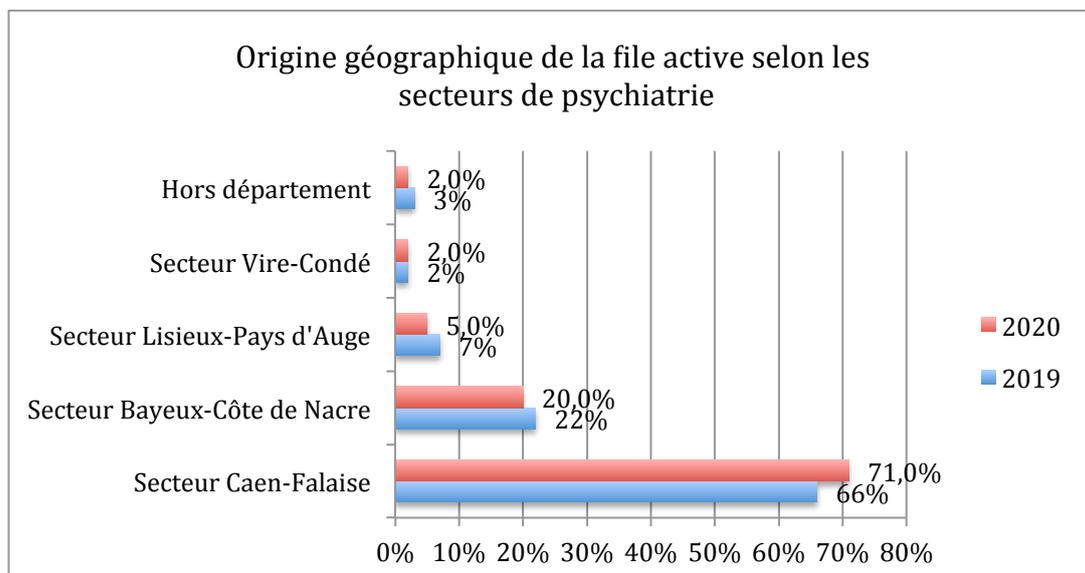
On remarque que les orientations vers l'Espace Consultation provenant du secteur du soin (médecins libéraux, relais vers des services psychiatriques, CHRU) totalisent en 2020 21% des orientations (27% en 2019), faisant de ce secteur le deuxième prescripteur de situations après l'Espace Accueil de la MDA14.

Domiciliation parentale :

A compter de 2020, est prise en compte la domiciliation du jeune (parents ou placement) sauf s'il s'agit d'un accueil d'urgence voué à ne pas s'inscrire dans le temps.



Répartition stable, avec une zone d'attractivité de l'espace consultation dépasse toujours la seule agglomération Caennaise, pour s'étendre pour un bon tiers à l'ensemble du Département du Calvados.

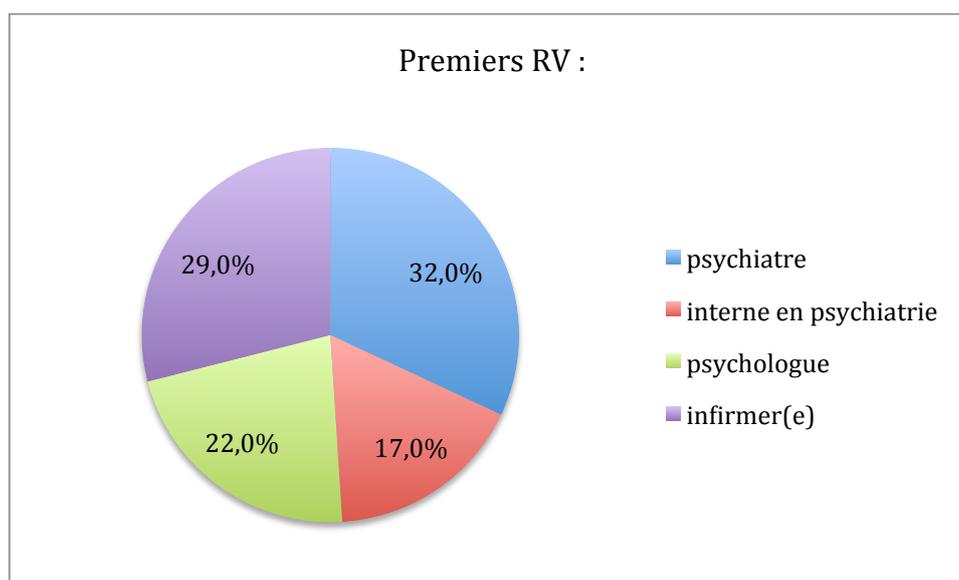


L'espace de consultation de la MDA14 est une structure du PPEA de l'EPSM de Caen, où il est le CMP pivot pour les adolescents du secteur Caen-Falaise, tenant compte qu'il existe une antenne de CMP pour adolescents à Falaise.

De part l'emplacement de la MDA et de ses missions de CMP de secteur, le secteur Caen-Falaise est plus représenté : 71% (66% en 2019).

Le reste de la file active (29%) reflète les missions départementales de l'Espace Consultation intégrée au dispositif MDA, à noter que le secteur Bayeux-Cote de Nacre est le deuxième secteur représenté (20%) tout en ne faisant pas partie du PPEA de l'EPSM, ceci de manière relativement stable malgré la redéfinition des secteurs en 2019. Un tiers ont moins de 15 ans.

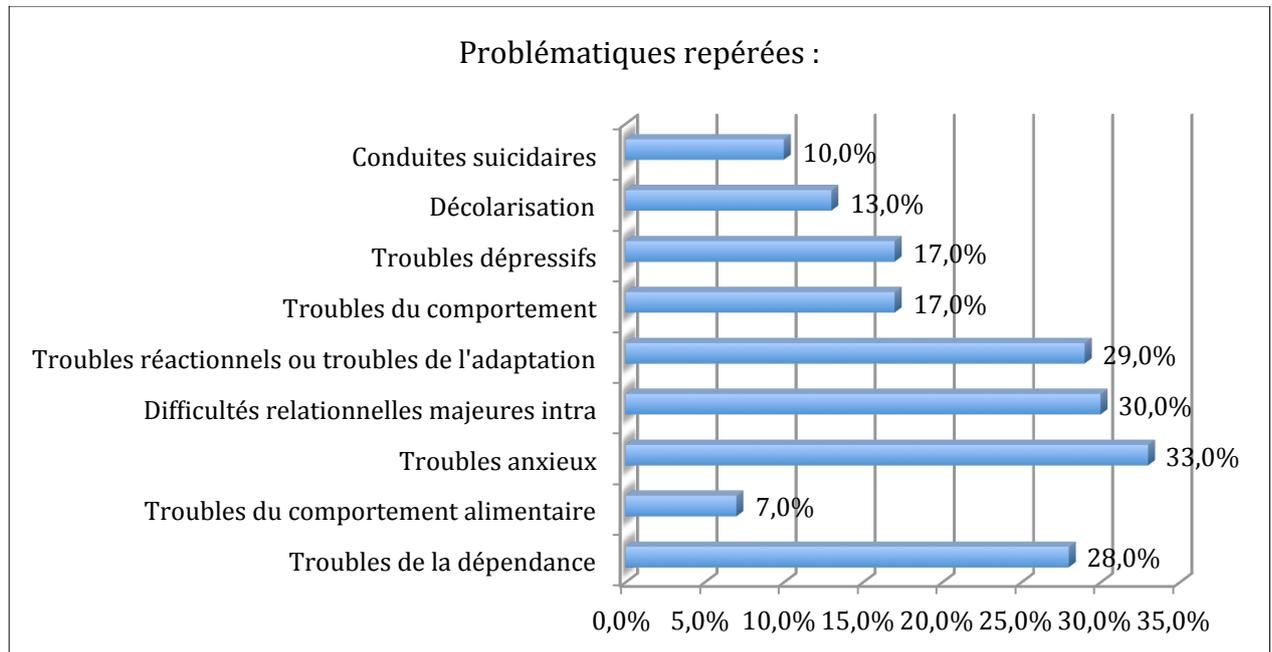
1^{er} rendez-vous :



- En 2020, **274 nouveaux rendez-vous** ont été proposés à des patients (versus 322 nouveaux rendez-vous en 2019), avec :
 - Un(e) psychiatre pour 87 jeunes (32%)
 - Un(e) interne en psychiatrie pour 47 jeunes (17%)
 - Une psychologue pour 61 jeunes (22%)
 - Un(e) infirmier(e) pour 79 jeunes (29%)
- Le délai d'attente moyen pour obtenir un rendez-vous est augmenté en 2020 de 94 jours (versus 78 jours en 2019 et 79 jours en 2018), avec une médiane augmentée à 65 jours (min 0 jour, max 282 jours).
- Nombre de demandes en attente au 01/01/2021 : 56 demandes (versus 68 demandes au 01/01/2020)

Problématiques repérées :

(données portant sur 427 des 601 patients de la file active)

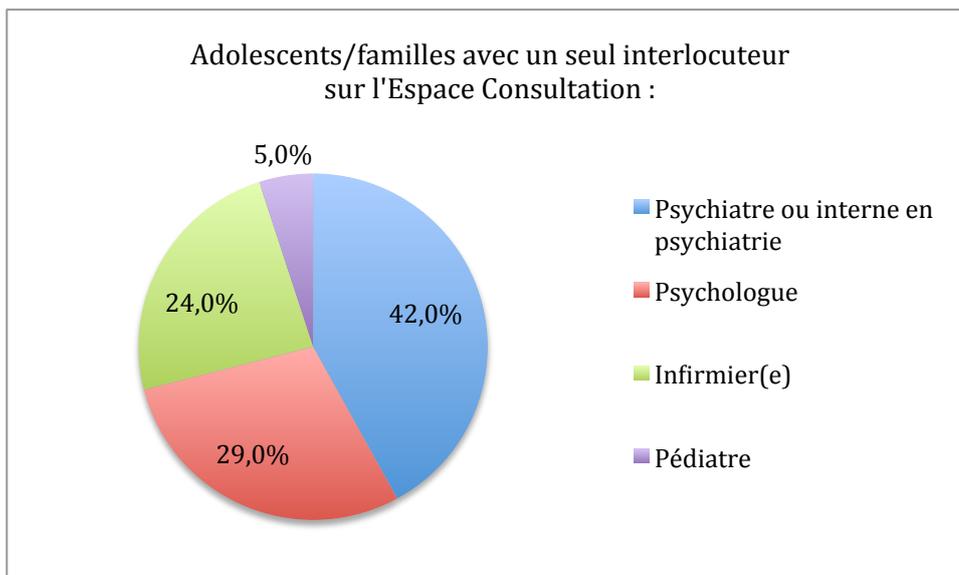


Pour la première fois, les troubles du comportement sont en baisse (17% versus 29% en 2019), mais avec une majoration des troubles anxio-dépressifs (dont l'ensemble représentait 7% en 2019) avec une nouvelle majoration des conduites suicidaires (10% versus 6 à 7% les années précédentes).

Types de suivis engagés ::

536 adolescents (89%) et leur famille ont un seul interlocuteur à la consultation MDA au décours de l'année 2020 :

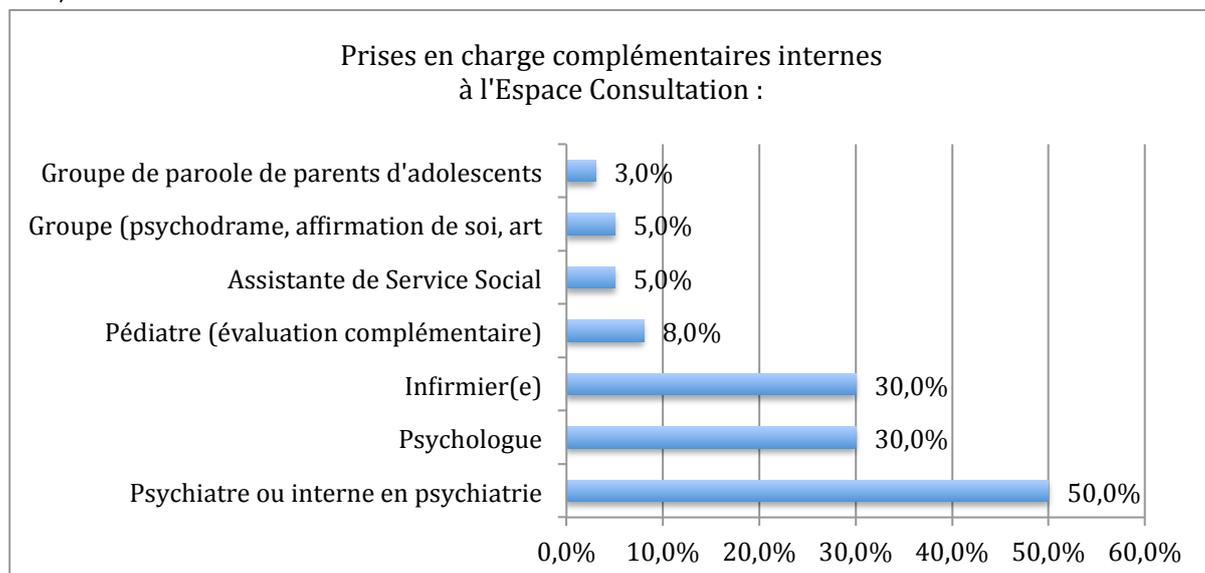
- 42% un psychiatre ou interne en psychiatrie (versus 47% en 2019)
- 29% un(e) infirmier(e) (versus 22% en 2019)
- 24% une psychologue (versus 20% en 2019)
- 5% un pédiatre (suivi en parallèle au BAPU généralement)



65 patients (11%) ont simultanément plusieurs interlocuteurs au sein de l'Espace Consultation au décours de l'année 2020, de manière équivalente à 2019.

Néanmoins, au décours de leur prise en charge à la MDA (en 2020 et les années précédentes), ces adolescents ont bénéficié de prises en charge complémentaire au sein de la consultation MDA14 :

- 50% ont été reçus par un psychiatre (301 jeunes)
- 30% l'ont été par une psychologue (181 jeunes)
- 30% l'ont été par un(e) infirmier(e) (182 jeunes)
- 8% ont été évalués de manière complémentaire par le pédiatre (48 jeunes)
- 5% ont bénéficié d'un accompagnement social par l'assistante sociale de la consultation (31 jeunes)
- 5% ont bénéficié de groupe de la consultation (psychodrame, affirmation de soi, art-thérapie) (31 jeunes)
- 3% des parents ont bénéficié d'un groupe de parole de parents d'adolescents (19 parents).

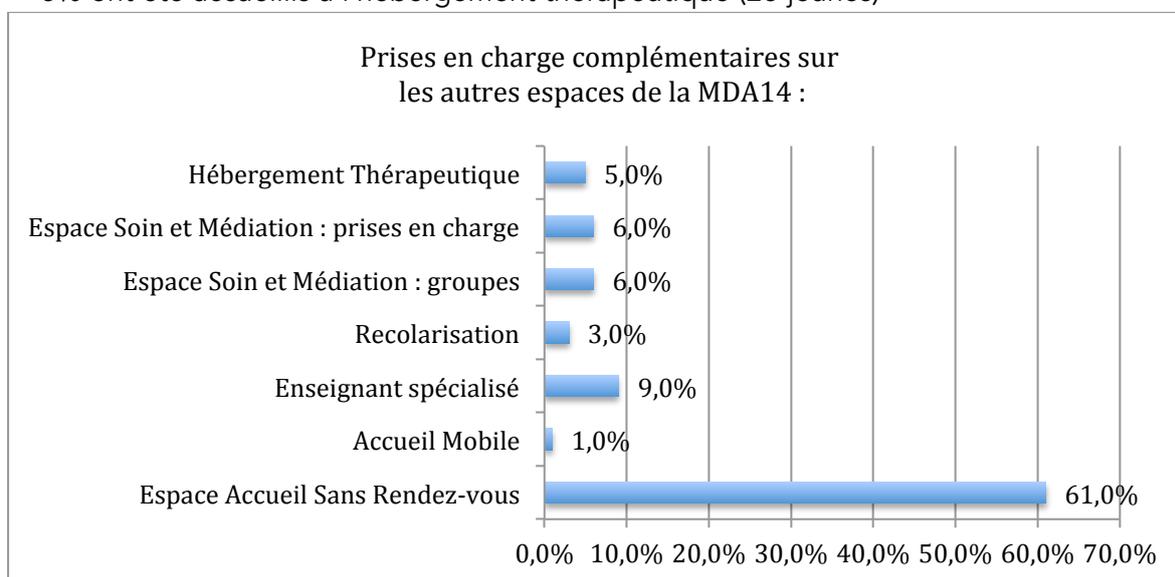


En 2020 :

- 9 adolescents ont bénéficié de séances d'art-thérapie en individuel au sein de la Consultation
- 6 adolescents ont bénéficié de séances groupales d'art-thérapie au sein de la Consultation
- Aucun groupe d'affirmation de soi ou de psychodrame n'ont pu être menés en 2020 contrairement aux années précédentes en raison du départ effectif ou programmé des animateurs et des conditions sanitaires (versus 37 jeunes en 2019)
- 19 parents de jeunes suivis à la consultation ont bénéficié d'un groupe de parole de parents d'adolescents (2 groupes en parallèle d'une durée de 18 mois) (versus 17 parents en 2019).

Les adolescents actuellement suivis en consultation ont aussi bénéficié de prises en charge au sein du dispositif MDA14 au décours de leur accompagnement :

- 61% ont été reçus préalablement dans le cadre de l'accueil sans rendez-vous
- 1% ont été reçus préalablement par les équipe mobiles du socle MDA14
- 9% ont été reçus par l'enseignant spécialisé de la MDA14 pour évaluation et/ou un suivi (56 jeunes)
- 3% ont été suivis par l'équipe mobile de rescolarisation (20 jeunes)
- 6% ont participé à des groupes à médiation de l'Espace de Soins et de Médiation (35 jeunes)
- 6% ont été accueillis de manière intensive à l'Espace de Soins et de Médiation (hôpital de jour ou accueil médico-social) (34 jeunes)
- 5% ont été accueillis à l'hébergement thérapeutique (28 jeunes)



Soit 29% d'orientation complémentaire au suivi à la consultation au sein du dispositif MDA14, témoignant de la richesse et de la complémentarité des accompagnements.

2.3.3- Bilan et perspectives

En 2020, est constatée de nouveau une réduction nette de la file active en lien avec des départs ou absences non remplacés.

Conséquence de la diminution de la file active et des mesures sanitaires liées à la pandémie COVID19, l'activité est aussi en diminution, mais reste intense par la mobilisation nécessaire des professionnels autour de situations plus urgentes (augmentation des conduites suicidaires) ou plus complexes, impliquant des partenaires plus nombreux et rendant nécessaire la construction de parcours de soin et d'accompagnement au sein du dispositif MDA ou en lien avec des partenaires extérieurs. En moyenne, il y a 11,35 actes par situation (10,9 en 2019, versus 9 et 10 actes/situations en 2017 et 2018).

Comme les autres espaces, les consultants constatent combien il est de plus en plus indispensable de soutenir et accompagner les parents d'adolescents afin de dégager l'adolescent de problématiques intriquées. Les difficultés relationnelles intra-familiales majeures représentant 30% de la file active.

Pour autant, le taux de renouvellement de la file active reste important à 46%, avec des adolescents de plus en plus jeunes et présentant plus fréquemment des troubles de la dépendance, des symptomatologie de retrait et des troubles anxio-dépressifs.

Sur le plan de l'équipe et du fonctionnement, l'année 2020 est marquée par un renforcement des effectifs (création d'1 ETP d'infirmier et d'un 0,5 ETP de psychologue) dont la consultation MDA n'a pu réellement bénéficier au vu des absences prolongées non remplacées. L'équipe est en partie renouvelée, créant une nouvelle dynamique.

2.4- L'Espace Soins et Médiation :

2.4.1- Missions et fonctionnement

Le dispositif

L'Espace de Soins et de Médiation est une unité d'accueil de jour, éducative, pédagogique et thérapeutique, à temps partiel, pour des adolescents de 12 à 18 ans présentant des troubles psychopathologiques ou des difficultés comportementales entravant leur insertion dans le milieu usuel.

Ce travail intensif d'éducation et de soins repose sur le principe de la médiation, médiation par un objet, une situation ou une activité, qu'elle soit à l'extérieur ou dans la Maison des Adolescents, individuelle ou en groupe, animée par des membres de l'équipe ou par un intervenant extérieur.

L'équipe de l'Espace de Soins et de Médiation peut assurer également, en équipe mobile, la prise en charge conjointe et complémentaire des mineurs hospitalisés à l'EPSM, à partir des sollicitations des médecins des pôles de Psychiatrie Générale.

Sur les 10 places de l'Espace de Soins et de Médiation, 5 places sont reconnues comme des places d'hôpital de jour (EPSM et comptabilisées dans CORTEXTE depuis juillet 2015), les 5 autres dépendant du médico-social (ACSEA).

La capacité d'accueil à la demi-journée est de 10 jeunes, sur 9 demi-journées par semaine, puisqu'une demi-journée par semaine est consacrée uniquement aux réunions et au travail de référence.

Les moyens

En décembre 2020, l'équipe intervenant auprès des jeunes est composée de 6,5 ETP :

- 2,5 ETP d'éducateurs,
- 2 ETP d'infirmiers,
- 1,5 ETP de moniteur-éducateur,
- 0,8 ETP d'aide-soignante,
- 0,5 ETP d'enseignant spécialisé et
- 0,2 ETP de maîtresse de maison.

Auxquels, s'ajoutent :

- Un arthérapeute de l'EPSM (Pôle Lisieux) à raison de 0,05 ETP d'intervention auprès des jeunes de l'ESM
- Une assistante sociale à raison de 0,1 ETP à l'Espace de Soins et de Médiation (travail d'orientation avec les jeunes et les parents, co-animation d'un groupe de parole, participation ponctuelle aux synthèses internes).

- Une psychologue à raison de 0,2 ETP participe aux synthèses, aux différentes réunions cliniques et institutionnelles et propose un temps de reprise de médiation hebdomadaire.
- Une secrétaire 0 0,5 ETP.
- Intervention ponctuelle du pédiatre de la MDA14 pour effectuer une consultation auprès des jeunes intégrant la structure.

L'équipe est sous la co-responsabilité d'un chef de service socio-éducatif à mi-temps depuis septembre 2014 et d'une psychiatre à 0,4 ETP.

Principes de fonctionnement :

Les jeunes pris en charge ont, pour la majorité, la caractéristique d'être des adolescents en difficultés importantes ou en situation d'impasse: afin de pouvoir accompagner ses situations complexes, le ratio d'encadrement est de 1 adulte pour 2 jeunes.

L'Espace de Soins et de Médiation était appelé à évoluer depuis les nouvelles autorisations décidées en mai 2018, une réécriture du projet a conduit à distinguer 2 projets, celui de l'hôpital de jour et celui de l'espace accompagnement et soutien.

La mise en place complète des 2 projets a eu lieu en janvier 2021, mais progressivement anticipée à compter de septembre 2020, conduisant notamment à faire des admissions au titre de l'hôpital de jour (3) ou de l'espace accompagnement et soutien (4).

2.4.2- Constats 2020

Ouverture :

En 2020, l'ESM a été ouvert 211 jours (212 jours en 2019), dont 39 jours sans accueil de public sur site en dehors des urgences (du 16 mars au 12 mai inclus// 1^{er} confinement de la crise sanitaire COVID-19).

Chiffres clés d'activité :

- File active : 67 jeunes (91 en 2019)
- Actes : 2055 demi-journées d'accueil (3318 en 2019)
- Actes pendant le premier confinement : 334 entretiens téléphoniques, 24 visites à domicile, 1 accueil d'urgence et 185 liens dématérialisés avec les jeunes et leurs familles

Chute de l'activité (File active et actes) en lien avec la pandémie COVID-19 : absence d'accueils du 16 mars au 12 mai 2020, réduction conséquente des jauges, impossibilité de faire entrer de nouveaux jeunes de mi-mars à septembre 2020, absence de groupes à destination des jeunes suivis en consultation de mi-mars à octobre 2020 .

File active :

67 jeunes ont été pris en charge par l'équipe de l'ESM sur l'année 2020 (91 jeunes en 2019):

- 44 jeunes avec une prise en charge intensive contractualisée : 23 en hôpital de jour/21 en accueil médico-social (59 jeunes en 2019)
- 20 jeunes suivis à la consultation lors d'une médiation groupale hebdomadaire (3 sessions de 9 séances) (31 jeunes en 2019)
- 3 jeunes en hospitalisation à l'EPSM (plus un qui a bénéficié d'une prise en charge contractualisée à la suite).

Détails de l'activité :

Rq : 1323 accueils contractualisés n'ont pas été comptabilisés au vu du confinement strict initial et de la réduction des jauges en mai-juin: 777 demi-journées d'accueil et 140 accueils de groupe ont été annulés en raison des mesures sanitaires.

- 2217 demi-journées d'accueil ont été contractualisées auprès des jeunes au cours de l'année 2020 (versus 3681 demi-journées d'accueil contractualisées en 2019) :
 - 1172 demi-journées d'accueil au titre de l'hôpital de jour (versus 1871 DM en 2019),
 - 1045 au titre du médico-social (versus 1810 DM en 2019) :
 - 844 demi-journées d'accueils contractualisés
 - 201 lors de groupes à médiation à destination de la consultation ou des équipes de la MDA socle (282 en 2019)
- *Rq : 1323 accueils contractualisés n'ont pas été comptabilisés au vu du confinement strict initial et de la réduction des jauges en mai-juin: 777 demi-journées d'accueil et 140 accueils de groupe ont été annulés en raison des mesures sanitaires.*
- Viennent s'ajouter :
 - 61 demi-journées d'accueil de jeunes au décours de leur hospitalisation à l'EPSM (39 DM en 2019)
- Le taux d'absentéisme en 2020 est relativement stable à hauteur de 7,7% (8,7% en 2019).
- 4 accueils de nuit ont été réalisés au cours des séjours thérapeutiques (4 en 2019).
- 35 synthèses avec des partenaires extérieurs (présence d'au moins 2 représentants de l'ESM : référent, chef de service et psychiatre). Parmi ces synthèses, il y a 14 réunions de pré-admission pour évaluer la demande et préparer les objectifs de prise en charge avec les professionnels demandeurs.

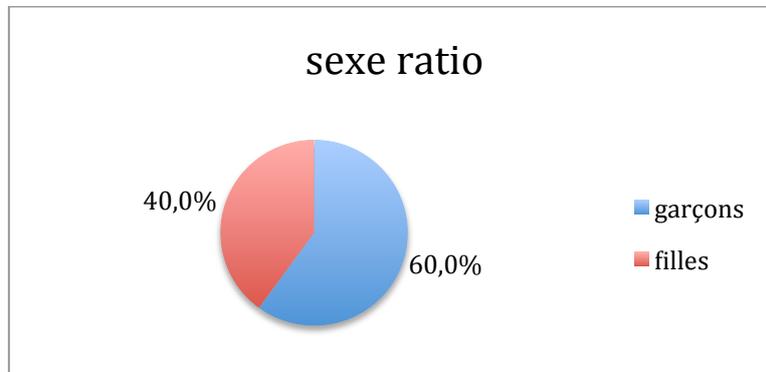
- 14 entretiens d'admission (présence du référent, chef de service et psychiatre)
- 32 bilans avec le jeune et/ou ses parents, en présence du référent de l'ESM et parfois des partenaires demandeurs, ont été réalisés par la psychiatre ou parfois par le chef de service. Viennent s'y ajouter des rendez-vous, formels ou informels, du référent avec le jeune et les parents (versus 185 bilans en 2019).
- 3 bilans pédiatriques ont été proposés aux jeunes de l'ESM.

Admissions en prise en charge intensive et contractualisée:

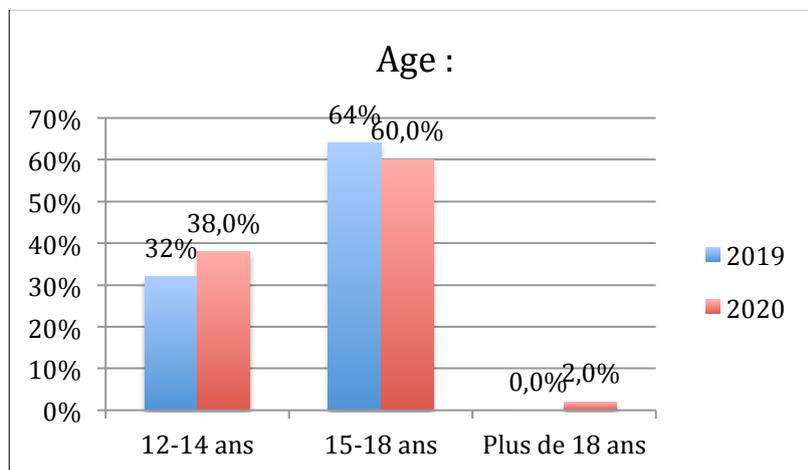
- Nombre de demandes d'admission reçues en 2020 : 27 demandes (31 demandes en 2019).
- Nombre de demandes traitées en 2020 : 31 demandes (24 en 2019), dont 10 demandes de 2019 et 21 demandes de 2020
6 demandes non traitées fin 2020 pour des demandes effectuées à compter de novembre 2020 (5 demandes HDJ et 1 demande EAS).
- Nombre de jeunes admis en 2020: 13 jeunes (19 jeunes admis en 2019) dont deux situations traitées en pré-admission en 2019.
- Nombre et motifs de non-admission des situations traitées en 2020: 20
 - Autre orientation de soins ou médico-sociale préconisée pendant la période d'attente (avant pré-admission) : 5
 - Demandes annulées par le demandeur avant la pré-admission : 4
 - Demandes annulées suite à la période de confinement alors que l'admission avait été convenue auparavant : 2
 - Plus d'indication au moment de la pré-admission : 2
 - Jeune presque majeur ne permettant pas d'engager le travail : 1
 - Fratrie déjà accueillie à l'ESM : 1
 - Dossier MDPH privilégié : 1
 - Nécessité d'un placement préalable pour engager des soins : 1
 - Demande d'éléments complémentaires, sans retour : 2
 - Orientation demandant à être travaillée avec le jeune : 1
- Nombre de jeunes sortis en 2020 : 18 jeunes
 - Amélioration de la symptomatologie : 9 jeunes
 - Majorité avec relais (soins ou accompagnement médico-social) : 2 jeunes
 - Refus de poursuivre ce type de soins par les jeunes et la famille : 4 jeunes (liens avec les partenaires engagés de la Protection de l'Enfance pour 2)
 - Perdus de vue malgré relances : 3 jeunes (aboutissant à 2 RIP).

Données détaillées:

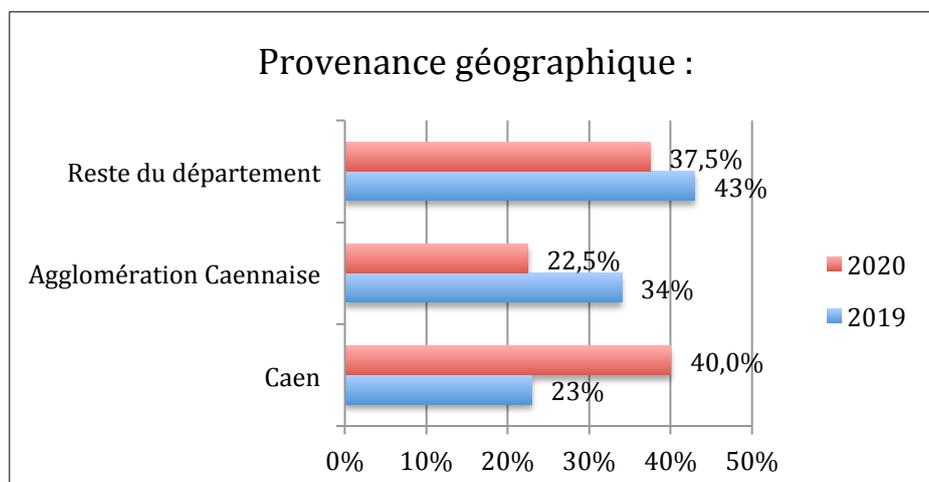
Sexe ratio :



Age :

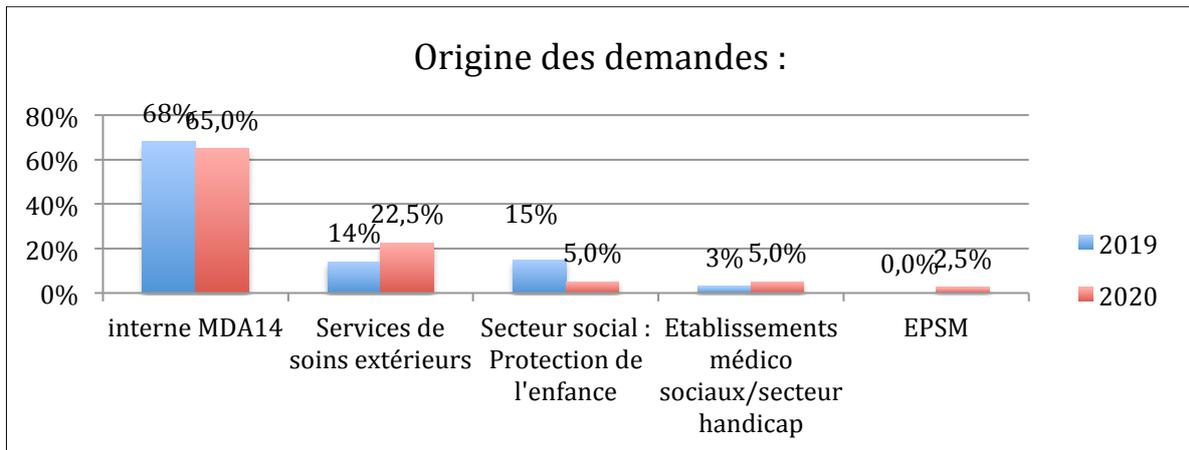


Provenance géographique :



En 2020, la population Caennaise devient majoritaire parmi les jeunes accueillis.

Origine de la demande :

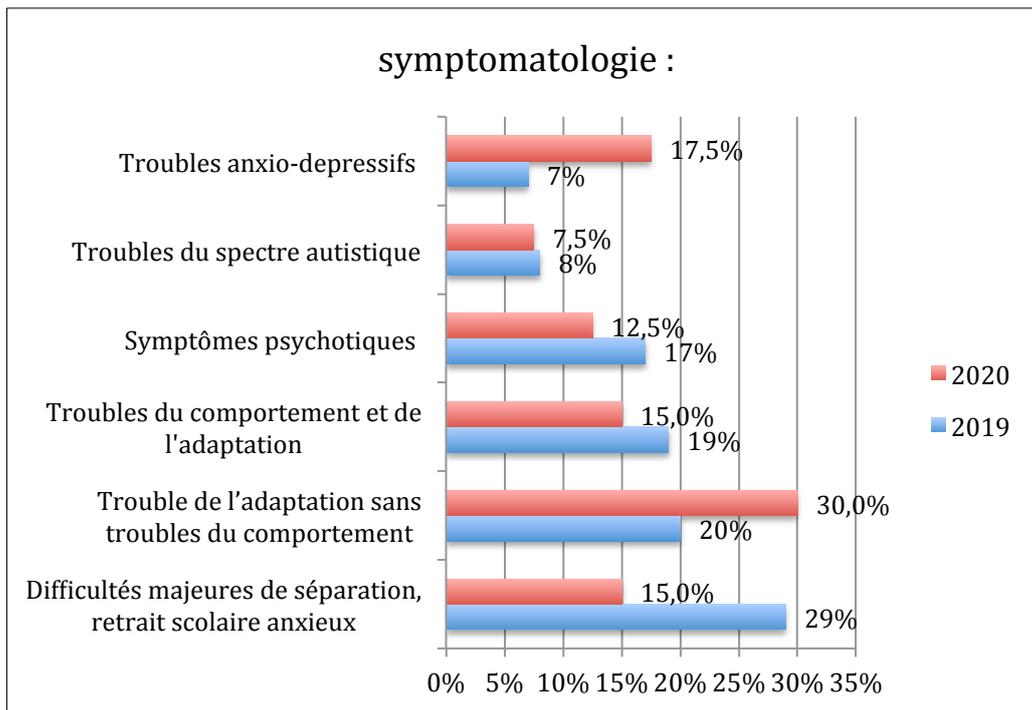


La part des services de soins (interne MDA et externe MDA) demeure majoritaire (87,5%) et toujours en légère progression (81,6% en 2019), confirmant la tendance repérée depuis plusieurs années. La majeure partie des orientations proviennent de la MDA.

Même si les demandes issues du secteur social sont en nette diminution, la part de jeunes bénéficiant d'un suivi au titre de la Protection de l'Enfance reste conséquente, 42,5%, on peut penser que ces services préfèrent faire une demande vers la Consultation pour pouvoir valider une telle orientation : sur les 22 orientations effectuées par la Consultation MDA14, 20 sont des orientations médicales (91%).

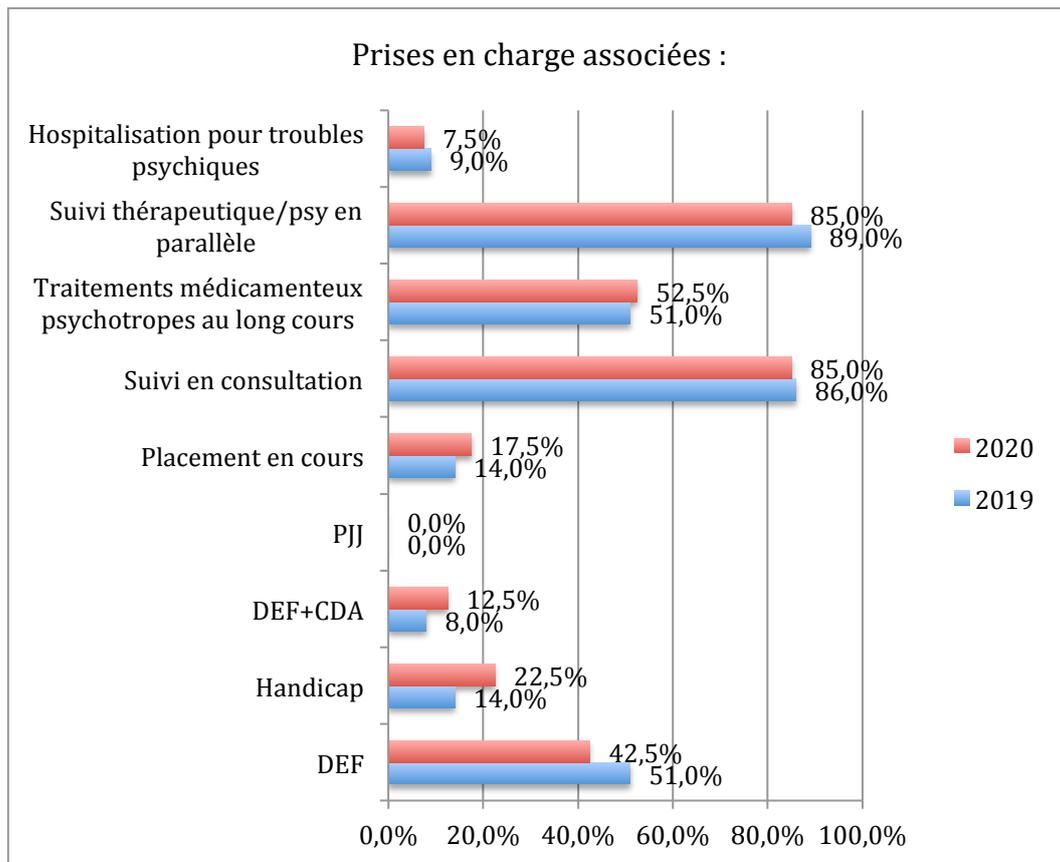
Globalement, les orientations sont majoritairement soutenues par des psychiatres dans 85% des cas.

Principales symptomatologies/troubles constatés :



On observe une majoration des jeunes présentant des troubles massifs de l'adaptation et des troubles anxio-dépressifs, et minoration des jeunes présentant des difficultés majeures de séparation comme symptomatologie principale.

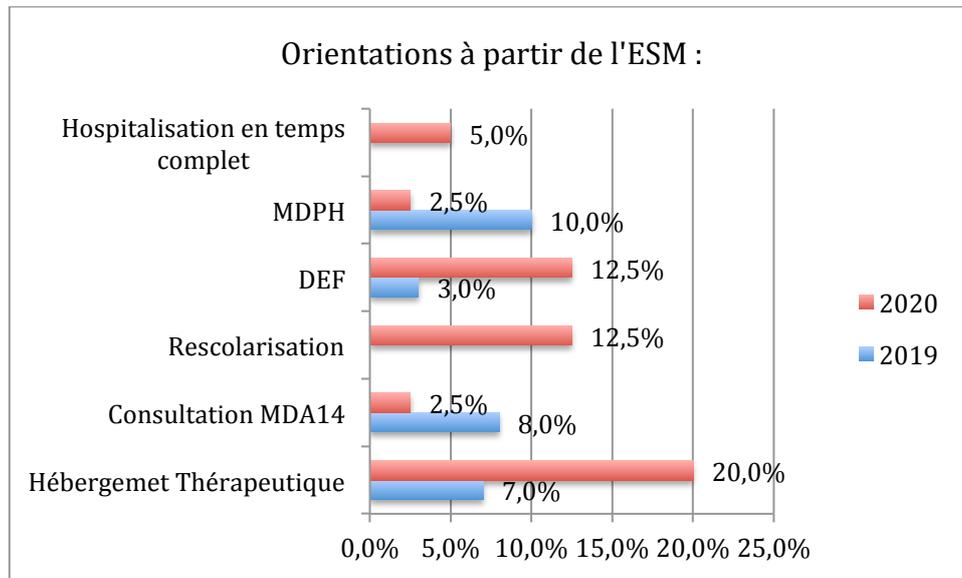
Prises en charge associées :



Une large majorité bénéficie d'un suivi thérapeutique individuel en parallèle (85%).

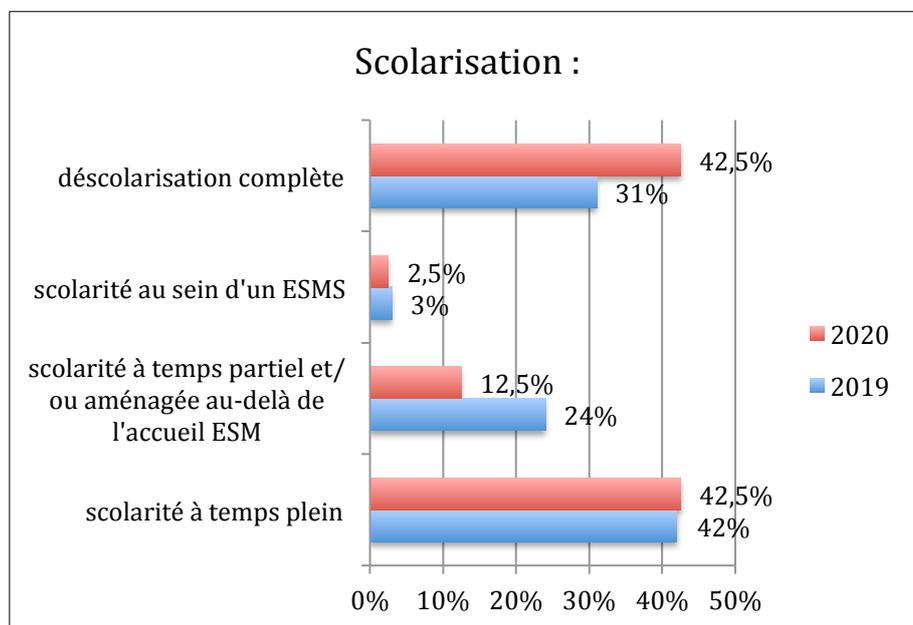
7,5% des jeunes seront hospitalisés en raison de leurs troubles psychiques au cours de l'année 2020 (chiffre en baisse).

Orientations soutenues en 2020 par l'équipe de l'ESM :



Scolarité en 2020 :

La scolarité des jeunes de l'ESM se décline différemment le long de l'année puisqu'au décours de la prise en charge, des projets de reprise de scolarité ou d'essai de scolarité peuvent avoir lieu.



On constate une stabilité des jeunes scolarisés temps plein, mais progression des jeunes déscolarisés (42,5% versus 31%) au détriment des scolarités partielles ou aménagées.

2.4.3- Bilan et perspectives

Pour l'année 2020, l'activité est à la baisse : 2055 demi-journées d'accueil (versus 3318 en 2019) et 67 jeunes accueillis (versus 91 jeunes en 2019), ceci en lien direct avec la pandémie COVID 19 (arrêt des accueils pendant le premier confinement, réduction des jauges, impossibilité d'engager de nouveaux accueils groupaux).

Néanmoins, le nombre de demandes est stable par rapport à 2019 : 27 demandes de prise en charge intensive et 32 demandes de prise en charge groupale. Les orientations proviennent essentiellement des services de soins (87,5%), confirmant la tendance repérée depuis plusieurs années.

La majeure partie des orientations provient de la MDA (73%), traduisant la possibilité de proposer des parcours coordonnés entre l'ensemble des services de la MDA, conformément au projet global de la MDA14.

La majorité des demandes de prise en charge intensive est effectuée ou soutenue par un pédopsychiatre, y compris lorsque les jeunes bénéficient d'un suivi au titre de la Protection de l'Enfance. L'élaboration de ce type d'orientation se construit donc avec le consultant au décours de l'évaluation des besoins thérapeutiques des adolescents.

Les demandes de prise en charge groupale du soir émanent de tous les consultants et l'équipe mobile de rescolarisation, et pour le moment, exceptionnellement de l'Accueil.

L'augmentation des demandes de prises en charge groupales non intensives et réactives vient confirmer l'intérêt d'une offre spécifique différenciée, développée dans le nouveau projet MDA14.

A partir de l'offre initiale de l'Espace de Soins et de Médiation, deux offres d'accompagnement spécifiques sont distinguées : l'hospitalisation de jour (offre portée par l'EPSM) et l'accompagnement et soutien (offre portée par le Socle MDA/ACSEA).

La mise en œuvre de ces nouveaux projets a débuté le 1^{er} janvier 2021, ceux-ci découlent de l'expérience de 13 années de l'Espace de Soins et de Médiation, expérience qui a pris fin le 31 décembre 2020.

2.5- L'Hébergement Thérapeutique :

2.5.1- Missions et fonctionnement

L'Hébergement Thérapeutique (Espace Hébergement Thérapeutique - EHT) complète l'offre de la « Maison des Adolescents du Calvados » et s'inscrit dans la continuité de son principe de complémentarité et de décloisonnement. Il n'entre pas dans les missions inscrites dans le cahier des charges national « Maisons des Adolescents », mais son objet est bien d'une part de prendre en compte les besoins spécifiques quant aux difficultés présentées par les adolescents et d'autre part de compléter l'offre de soin du département.

L'autorisation de l'HT est portée par l'ACSEA mais dans le cadre du partenariat engagé avec l'EPSM, pour le développement de la Maison des Adolescents du Calvados, des infirmiers, et le médecin psychiatre sont des agents et médecin hospitaliers de l'EPSM.

Ne s'agissant pas d'une unité d'hospitalisation, l'Hébergement Thérapeutique ne se peut substituer pas aux indications d'hospitalisation pour les mineurs. Il représente, cependant, une alternative possible à certaines situations d'hospitalisation et propose également une solution d'hébergement d'aval lorsque cela se légitime sur le plan clinique et éducatif.

A l'interface des mondes sanitaire, médico-social et social, la mission de l'EHT est de prendre en charge des adolescents présentant des troubles, **au titre principal de difficultés de séparation-individuation** et pour lesquels une inscription dans l'environnement usuel est encore possible.

L'Hébergement Thérapeutique a été autorisé pour 15 ans par l'Agence Régionale de Santé en mai 2018 au titre d'établissement de type expérimental, autorisation portée par l'ACSEA, et est devenu, à ce titre, un établissement au sens du Code de l'Action Sociale et Familiale, indépendant des autres espaces de la MDA14.

Il est cependant important de rappeler que l'organigramme de l'Hébergement Thérapeutique est constitué également de 4 agents hospitaliers, infirmiers, et d'un médecin psychiatre hospitalier, de l'EPSM.

Il convient d'indiquer au préalable certains éléments majeurs de l'activité 2020 :

- La réduction du temps médical en 2020 avec 0,4 ETP d'attribué.
- Plus globalement, un travail de mise en œuvre de la Maison des Adolescents du Calvados, conformément au projet 2017-2022, contrainte par la réflexion autour d'une nouvelle organisation s'imposant depuis l'arrêt de l'autorisation à titre expérimental en mai 2018.

Les moyens :

- La pluridisciplinarité et le décloisonnement, clés de voûte du projet « Maison des Adolescents du Calvados », outre la multiplicité des regards, facilitent le travail complémentaire en articulation avec les champs du sanitaire, du médico-social et du social. Ainsi en interne l'équipe est composée de :
 - 4 ETP d'infirmier diplômé d'Etat de jour dont 0,3 ETP de coordination projets
 - 2 ETP d'infirmier de nuit
 - 4 ETP d'éducateur spécialisé
 - 1,2 ETP de maîtresse de maison
 - 0,4 ETP de secrétaire,
 - 0,5 ETP de chef de service socio-éducatif
 - 0,4 ETP de médecin psychiatre
- L'équipe bénéficie également d'un poste d'interne DES de Psychiatrie (0,5 ETP).
- La structure, localisée à Caïron, dispose de 10 places (8 accueils par contrat + 2). Les deux places différenciées sont plus spécialement dédiées à la flexibilité et à l'adaptabilité dans les accueils, notamment pour les situations nécessitant un accueil rapide mais aussi pour des accueils séquentiels, afin d'engager un travail de séparation plus modulable.

Principes de fonctionnement :

Le principe d'une admission repose sur une contractualisation avec le jeune, sa famille et les partenaires. Les accueils peuvent être contractualisés pour 3 mois (renouvelable une fois).

L'Espace Hébergement Thérapeutique est essentiellement un accueil du soir et de nuit (de 16h30 à 10h00 le matin).

Cependant, l'accueil de nuit de certains jeunes implique parfois des accueils de demi-journée lorsque le temps de jour organisé pour ce jeune n'est pas complet ou bien lorsqu'il le met à mal. Par ailleurs, le mercredi après-midi est un temps d'accueil afin que les activités de médiation puissent se déployer pendant ce temps.

Enfin, l'Espace Hébergement Thérapeutique organise son activité différemment pendant les temps de vacances scolaires : sont en effet proposés des séjours à temps plein qui ont pour objet de réaliser des évaluations psychologiques et éducatives, ce, notamment, pour des jeunes venant de territoires du département les plus éloignés.

Ces accueils à temps plein permettent également une immersion dans la structure, préparant un accueil séquentiel de nuit pendant les périodes scolaires. Il est aussi proposé en parallèle des séjours des accueils de journée où de demi-journée pour répondre aux besoins de certains jeunes.

2.5.2- Constats 2020

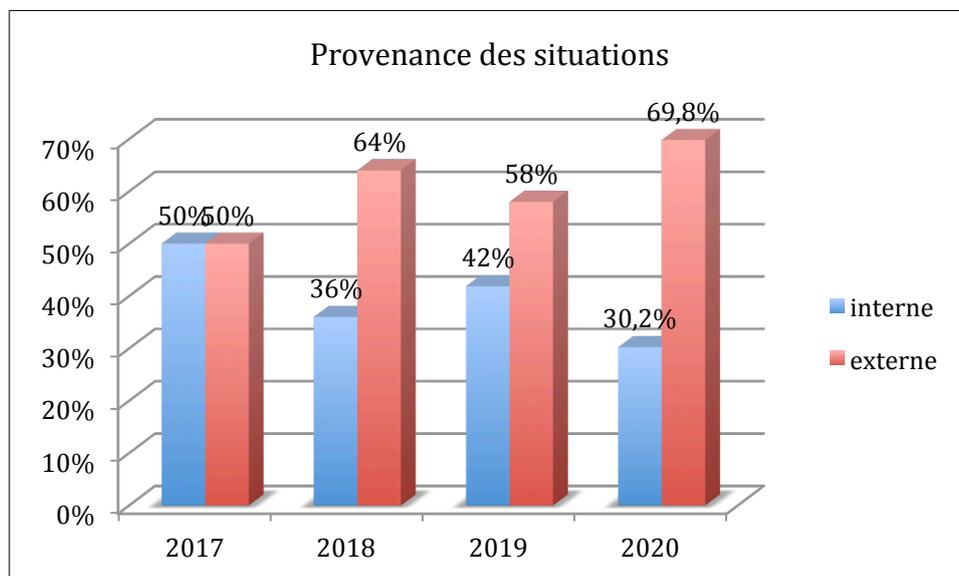
Chiffres clés :

Sur l'année 2020, les principaux indicateurs d'activité de l'hébergement thérapeutique donnent les résultats suivants :

- File active : 51 jeunes (43 en 2019)
- Nombre d'actes prévus : 2920 (2988 en 2019)
- Nombre de nuits contractualisées : 1579 (2053 en 2019)
- Nombre de nuits effectives : 1318 (1894 en 2019)
- Nombre d'accueil journées réalisées : 560 (605 en 2019)
- Nombre de demi-journées d'accueil réalisées : 363 (651 en 2019)
- Nombre d'actes réalisés (N+DM+J)= 2241 (3150 en 2019)
- Nombre de jours de fonctionnement : 260 (294 en 2019)
- Nombre de nuitées de fonctionnement : 216 (252 en 2019)

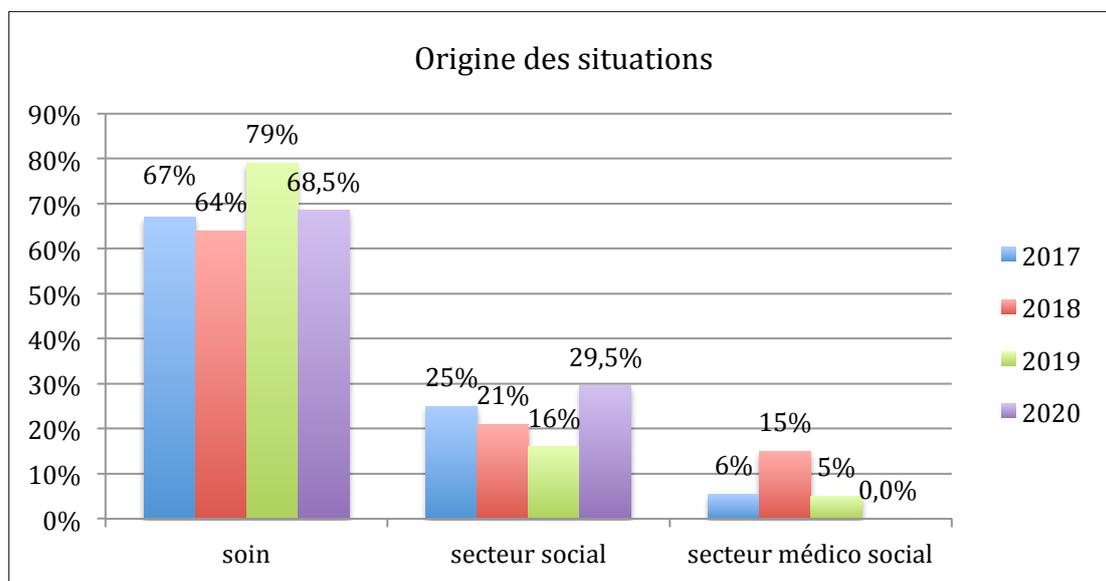
Données détaillées :

Provenance des situations :



En 2020 la part des orientation internes dans la file active diminue sensiblement.

Origine des situations :

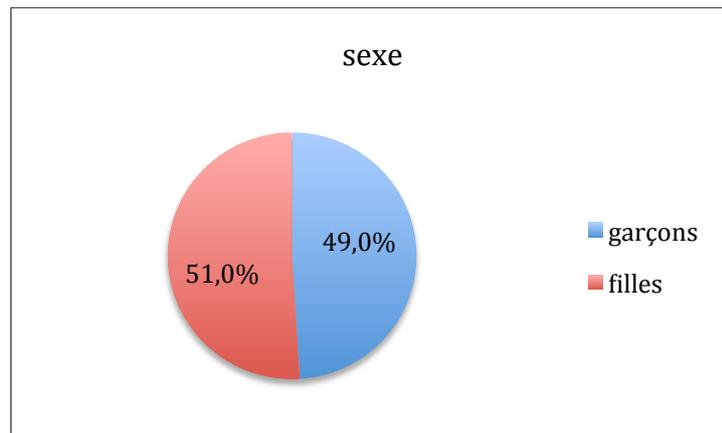


Les jeunes accompagnés en 2020 ont été majoritairement orientés à la demande de structures de soin, atteignant plus des trois quarts.

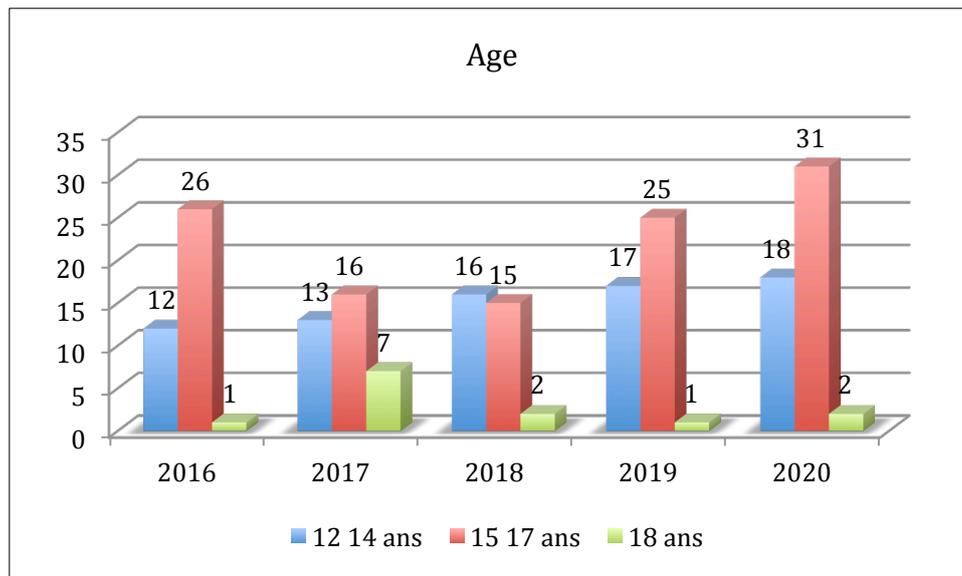
L'Espace Hébergement Thérapeutique intervient effectivement dans la complémentarité de l'offre de soin et le soutien dans le parcours des jeunes accompagnés.

origine des situations (détail) :	2018	2019	2020
soin interne MDA14 (espace consultation, ESM)	12	18	13
hôpitaux (CHR/UCHA, EPSM, CH Bayeux, CHU/pédiatrie)	2	5	5
services de soin ambulatoire (CMPEA, CMP, CMPP)	7	11	17
circonscriptions d'action sociale	2	1	10
établissements ou services ayant mission de protection de l'enfance	5	6	5
secteur médico social	5	2	1
PJJ	0	0	0

Sexe ratio :

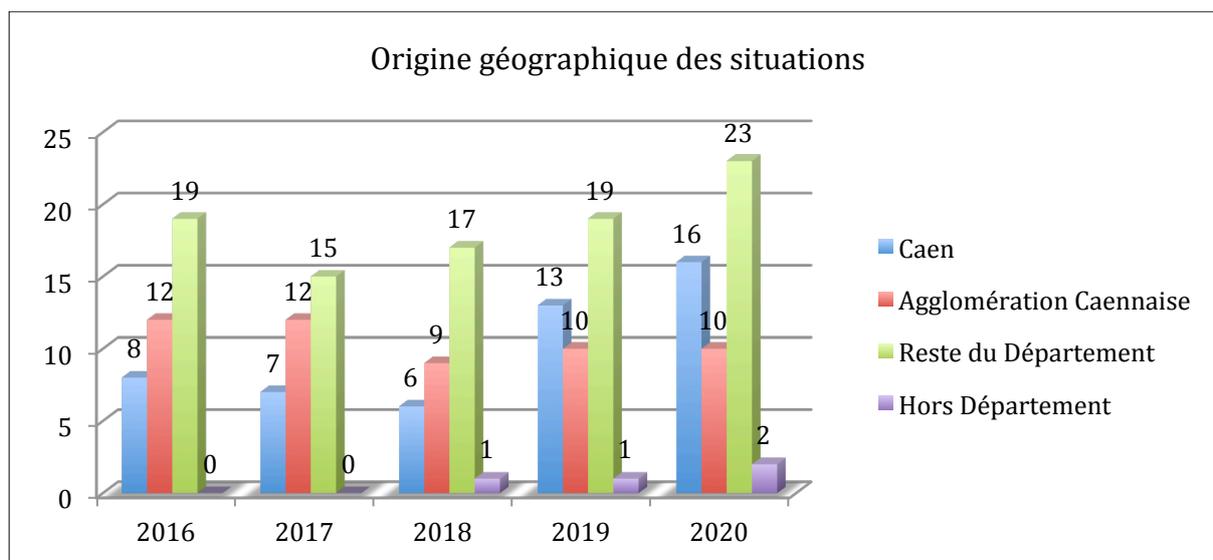


Tranche d'âge :



L'augmentation de la part des pré-adolescents se confirme encore en 2020.

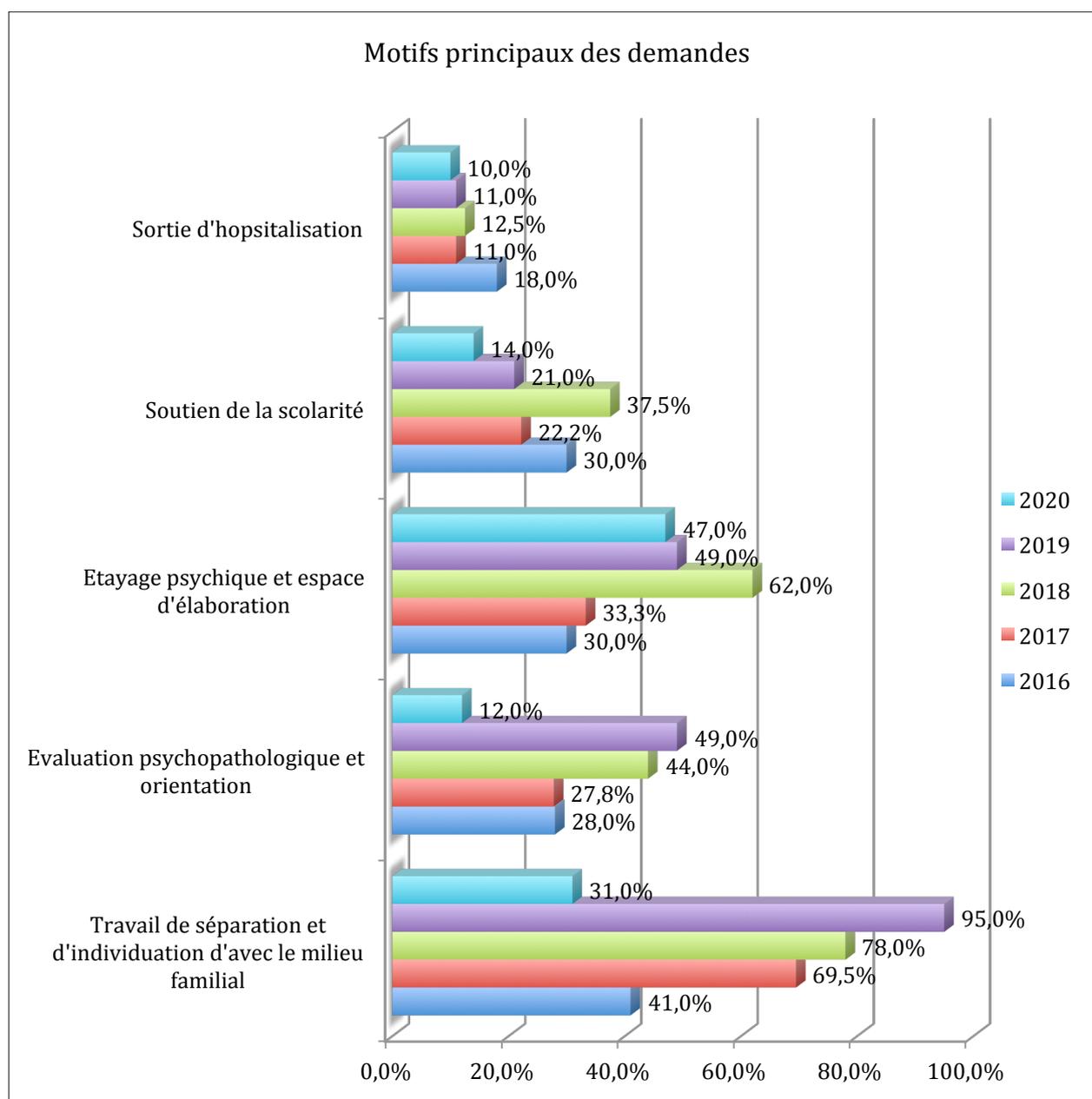
Provenance Géographique :



Le recrutement départemental est effectif et en hausse comparativement à 2019. L'adaptation des modalités d'accompagnement (dont le transport), conjuguée à la mobilisation des partenaires demandeurs et des familles et à la coordination avec les professionnels de l'Éducation Nationale, a permis l'accueil de jeunes résidant dans des territoires distants de Caen (23 situations).

L'accroissement des demandes or agglomération constatée l'an passé s'infléchit un peu cette année et ce du fait du recentrage sur les modalités d'accueil initiales n'excédant pas 6 mois.

Motifs de la demande :



Les 3 motifs principaux de demandes sont depuis l'ouverture de la nécessité d'un travail de séparation et individuation avec le milieu familial, l'étayage psychique et espace d'élaboration et enfin l'évaluation psychopathologique et orientation ; Cependant, depuis 2017, ces motifs de demande sont en forte progression. On peut dire que l'Hébergement Thérapeutique est dorénavant bien repéré par les partenaires.

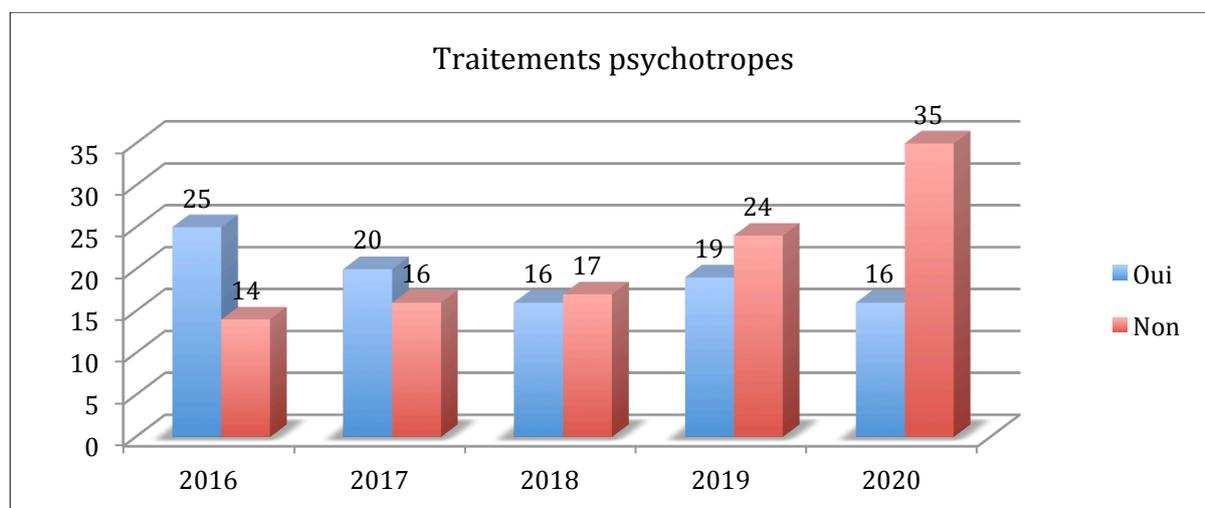
Le soutien à la scolarité s'infléchit un peu en terme de demandes mais pour autant on relève une nette augmentation dans le quotidien de la gestion des difficultés que rencontre les adolescents en milieu scolaire ; entraînant un accroissement des accueils et interventions en journée.

Les relais d'hospitalisations restent stables et l'articulation avec l'UCHA et le CHR (pédiatrie-consultation) est formalisée à travers des réunions régulières entre services (8/an).

Principales symptomatologies :

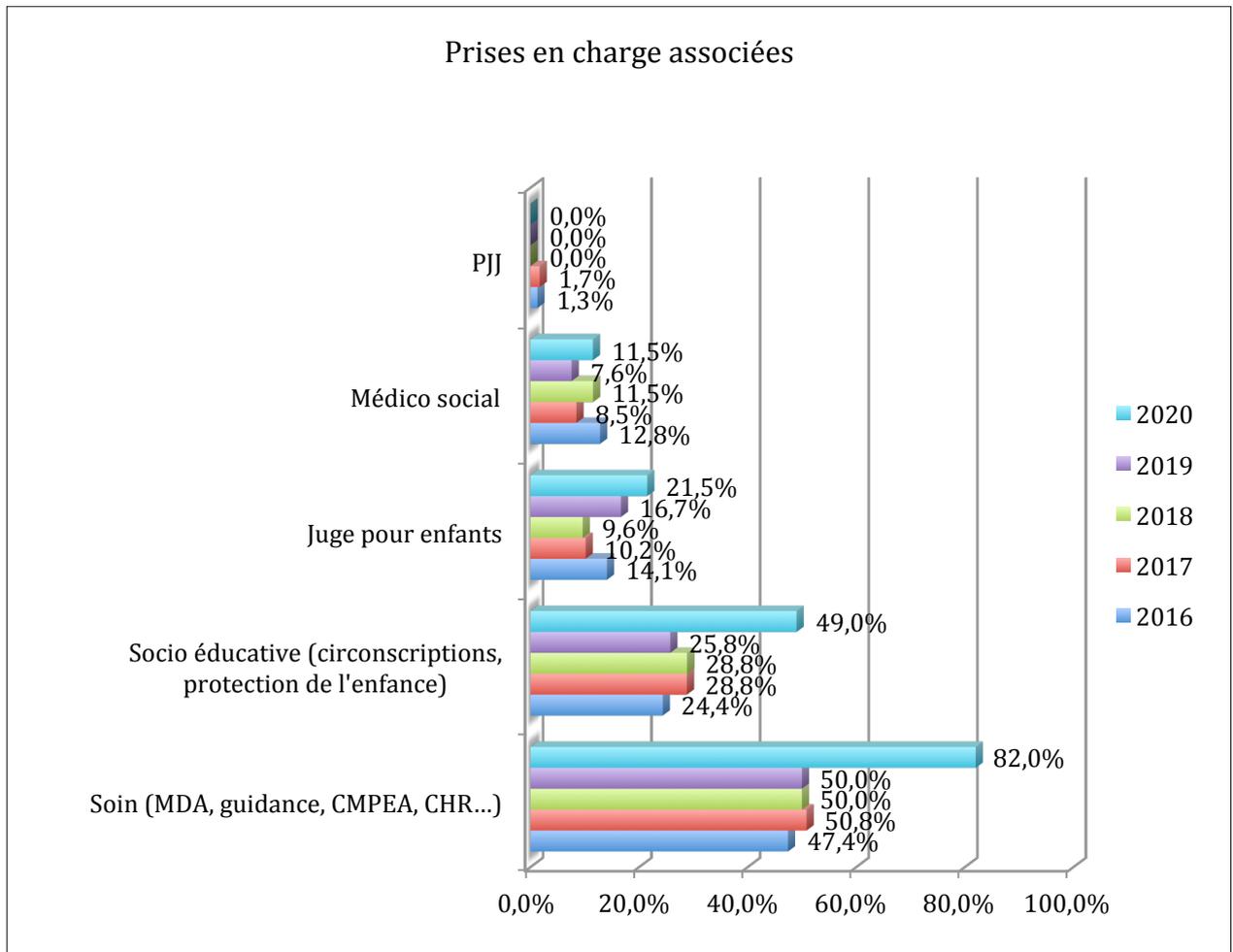
Le refus scolaire anxieux et les difficultés de séparation sont en nette augmentation cette année prenant le pas sur les troubles du comportement et de l'adaptation qui demeurent importants en terme de symptomatologie.

Traitements psychotropes :



La présence de traitements psychotropes retrouve le même niveau qu'en 2014 et ils concernent moins de la moitié des jeunes reçus. Les compétences de l'équipe, son double encadrement et le travail de coordination avec l'ensemble des autres partenaires permettent de le situer à un niveau acceptable.

Prises en charge associées :



En 2020, les parts des jeunes pris en charge en parcours de soins et par la protection de l'enfance augmentent de façon significative.

2.5.3- Bilan et perspectives

Analyse de l'offre :

En 2020, l'activité de l'Hébergement Thérapeutique a été essentiellement marquée par l'adaptation de son offre de service aux contraintes de la crise sanitaire, notamment durant le premier confinement.

L'hébergement thérapeutique a ainsi :

- *Réduit son activité ordinaire* (conformément aux exigences de confinement et après concertation avec les parents et les jeunes reçus), en maintenant un accompagnement personnalisé à distance avec les jeunes bénéficiant d'un contrat de séjour au moment du confinement. Cependant, certains jeunes ont bénéficié d'un accueil temps plein séquentiel avec accord des parents. Les admissions prévues ont été reportées.
- *Elaboré de façon très réactive (en moins de 2 semaines) une offre d'accueil temps plein séquentiel* permettant de proposer une solution aux partenaires confrontés à la mise en œuvre du confinement pour des jeunes accompagnés et pour lesquels le maintien à domicile s'avérait difficile, (essentiellement les adolescents relevant de la protection de l'enfance). Ce projet a été adressé à l'ARS avant mise en œuvre pour accord.

De fait, le service a connu une reconversion rapide et efficiente en réponse aux besoins et demandes des acteurs institutionnels responsables de l'accompagnement de jeunes connaissant de grandes difficultés au sein de leur environnement familial et social, et ne pouvant être pris en charge qu'au sein d'une structure garantissant un accueil à la fois socio éducatif et soignant (c.à.d. en mesure de déployer si besoin des soins psychiatriques).

L'Hébergement Thérapeutique a ainsi accueilli des jeunes issus de la protection de l'enfance notamment, mais également du champ du handicap, à temps plein de façon séquentielle, en relais d'autres structures mises à mal dans l'organisation d'un accueil temps plein (foyer d'urgence, MECS, placement familial et circonscriptions) et ce, afin de participer au maintien de l'accompagnement de ces jeunes et prévenir des ruptures de parcours et d'éventuels passages à l'acte.

Cette activité, qui a fortement mobilisé l'ensemble de l'équipe, a pu notamment se mettre en œuvre grâce à un partenariat entre structures et services sociaux du Département du Calvados déjà consolidé, dans une logique de réponse inter institutionnelle adaptée aux besoins de publics déjà fragilisés.

Bilan :

Le projet de l'Hébergement thérapeutique demeure inchangé pour l'année 2021, et les pistes de développement vont s'inscrire dans la continuité de la dynamique d'amélioration continue de son offre de service.

L'expérience du confinement et de la crise sanitaire permet sans nul doute d'approfondir le champ des relations inter partenariales, en lien avec le déploiement de la nouvelle organisation de la Maison des Adolescents du Calvados à compter du 1^{er} janvier 2021.

L'hébergement thérapeutique a su démontrer sa réactivité, sa capacité d'adaptation et sa complémentarité pour des jeunes relevant de la Protection de l'Enfance

La nécessité de penser son offre de jour tout en maintenant son principe d'accueil séquentiel et complémentaire va être travaillé en lien avec le déploiement d'un espace d'accompagnement et de soutien au sein du socle MDA14 est un axe de travail.

Un travail va être engagé également sur les différents processus existants dans l'offre d'accueil et d'accompagnement proposée par l'Hébergement thérapeutique afin de les améliorer essentiellement dans la lisibilité des différents acteurs (internes, externes).

3- Missions de prévention et de promotion de la santé

3.1- L'Espace Réseau-Ressource : Missions et fonctionnement

L'Espace Réseau-Ressource a pour finalités l'accompagnement de l'ensemble des acteurs départementaux intervenant dans le champ de l'adolescence, ou confrontés aux problématiques adolescentes, dans le développement de leurs compétences, la transversalité et la complémentarité de leurs pratiques, ainsi que leur inscription dans une logique et une dynamique de travail en réseau.

L'Espace Réseau-Ressource s'adresse à tout professionnel, bénévole, collectivité ou service territorial concerné par les adolescents et leur entourage.

Ses missions sont les suivantes :

- Promouvoir la santé et la prévention du mal-être des adolescents,
- Favoriser le décloisonnement et la complémentarité des différents acteurs en lien avec l'adolescence, et le développement d'une culture de travail commune en lien à l'adolescence sur le département.
- Inscrire l'action de la Maison des Adolescents du Calvados dans les différents bassins de vie du département.

L'ERR favorise la communication entre professionnels et travaille au dépassement des clivages entre les différents champs d'intervention concernés par le public adolescent.

L'Espace Réseau Ressource contribue à la réflexion sur des thématiques adolescentes et peut être sollicité par les partenaires pour la conception et la réalisation de projets.

Parmi ses modalités d'intervention, il accompagne des actions de formation mises en œuvres à partir de la MDA14 ou du réseau des partenaires de la MDA14, et met en œuvre un plan de formation annuel à destination des professionnels de tous secteurs intervenant auprès de publics adolescents/familles d'adolescents (La MDA14 bénéficie de la reconnaissance institutionnelle légitime comme organisme de formation) :

- L'association Passado14 de la MDA14 est ainsi devenue organisme de formation depuis 2013 et dispose d'un numéro de formation continue, lui permettant de proposer des programmes de formation destinés à tous les secteurs professionnels de l'adolescence.
- L'association est également référencée sur le DATADOCK, assurant auprès des partenaires un gage de respect de la démarche qualité.

L'Espace Réseau Ressource se compose :

- D'un poste de chargée de mission « formation/prévention » responsable (en lien à la direction) du suivi et de l'administration des appels à projets et dossiers de subvention dont bénéficie l'association PASSADO pour le compte de la MDA14. (1 ETP)

- D'un poste de coordinateur de réseaux, assurant par ailleurs l'encadrement hiérarchique des espaces accueil et mobiles de la MDA14. (0,7 ETP)
- D'un temps de secrétariat. (0,2 ETP)

3.2- Les formations en 2020

L'année 2020, marquée par la crise sanitaire, imposant confinements et mesures barrières, n'a pas été favorable à la mise en place d'actions collectives de formation.

L'action de formation, intitulée « *Prévention du harcèlement à l'adolescence par les compétences psychosociales* » s'inscrit dans le cadre de la Direction de la Prévention, Promotion de la santé de l'ARS.

- Cette formation, proposée sur les territoires de l'ex-Basse-Normandie, est pilotée par la MDA14 en partenariat avec les Maisons des Adolescents de la Manche et de l'Orne, avec le concours de Promotion Santé Normandie.
- Ce programme de 2 jours permet de sensibiliser les professionnels au harcèlement à l'adolescence ainsi qu'à ses conséquences (notamment sur la santé) et les soutenir dans la mise en œuvre d'actions de renforcement des compétences psychosociales auprès des jeunes.
 - Nombre de participants : Calvados : 29 ; Orne : 53 ; Manche : 64 (pour un total de 8 sessions) (2 formations ont été annulées dans le Calvados et une dans la Manche en raison des confinements) .

3.3- Les prestations d'analyse de pratiques professionnelles

Afin d'accompagner les professionnels, la MDA14 a la possibilité de mettre en place des ateliers d'analyse des pratiques professionnelles pour des équipes éducatives ou pédagogiques souhaitant prendre du recul sur l'exercice de leur métier.

A l'occasion de l'ouverture du Micro-Lycée, l'équipe pédagogique a souhaité être accompagnée tout au long de l'année par la MDA14 (3 rencontres - 8 participants).

3.4- Actions de sensibilisation et de soutien à la parentalité

Cafés Parents :

Dans le cadre de ses missions d'accueil, d'information et d'orientation, la MDA14 organise des cafés parents, animés par deux éducatrices spécialisées de l'Espace Accueil Evaluation.

Les parents s'y rencontrent pour échanger sur un thème portant sur leur rôle éducatif auprès de leur(s) adolescent(s) âgé(s) de 12 à 21 ans.

Au total en 2020 : 6 cafés-parents réalisés, dont 3 en visioconférence, pour un effectif de 47 parents (11 cafés-parents étaient initialement prévus).

Ateliers des Parents :

Les ateliers des parents, animés par les mêmes éducatrices spécialisées en charge des cafés de parents, consistent en un cycle de 7 rencontres avec un groupe de parents fixe. Lors de ces rencontres, un déroulé et des supports pédagogiques assortis d'exercice de mise en situation permettent aux participants de découvrir et s'approprier progressivement des techniques de communication adaptées à la relation parent/ado.

Les échanges portent ainsi sur des notions telles que l'autorité, l'autonomie, la gestion et l'expression des émotions, l'estime de soi, la communication verbale et non verbale, communication non violente, etc.

L'atelier des parents nécessite le recrutement de 10-12 parents pour démarrer. En raison des conditions non favorables pour les raisons évoquées précédemment, cet atelier n'a pas pu avoir lieu en 2020.

En revanche, les 2 éducatrices ont pu maintenir une rencontre, 6 mois plus tard, en visio, avec les parents qui avaient participé à l'atelier des parents en 2019.

7 parents ont participé à cette rencontre, proposée en distanciel, leur permettant de faire un retour d'expérience.

Communication et maintien du lien : création de pages facebook

Deux page Facebook ont été créées lors du premier confinement en 2020 :

- l'une est une page privée destinée aux parents et aux adolescents de l'Hébergement thérapeutique et Espace de Soins et de Médiation afin de transmettre des messages de prévention (sommeil, alimentation...) et des informations pour occuper les adolescents...
- L'autre est une page publique destinée aux usagers et partenaires pour rappeler les conditions d'accueils de la MDA14 évoluant au fur et à mesure des mesures gouvernementales

Cette seconde page permet également de relayer la communication des actions

parentalité, les actualités ou les événements de la MDA14 mais également de ses partenaires.

C'est également un outil de communication qui permet aux adolescents, aux parents d'entrer en contact avec la MDA14, via Messenger, en laissant un message ou une question. À ce jour, la page comptabilise 315 abonnés. Cependant, le réseau Facebook organisé comme une toile d'araignée permet de toucher davantage de personnes grâce notamment aux partages des publications.

Cette couverture organique correspond au nombre de personnes dont l'écran a affiché la publication issue de la page Facebook de la Maison des Adolescents :

- la publication des programmes des cafés parents a une couverture organique de 751 à 3 714 vues (en moyenne 1856) selon les thématiques
- des vidéos, créées spécifiquement à cet effet, abordant soit des thématiques, soit les missions de la Maison des Adolescents ou de la Consultation de Jeunes Consommateurs :
 - vidéos présentant l'Espace Accueil : 3 783 vues
 - vidéos cyber-harcèlement : 1 333 vues
 - vidéos Consultation Jeunes Consommateurs : 291 vues

3.5- Les réseaux ados territoriaux

Le confinement a bouleversé l'organisation des réseaux ados sur l'année, toutes les réunions prévues entre mars et juin n'ayant pu être maintenues.

En septembre, plusieurs réunions ont pu avoir lieu en présentiel puis les rencontres ont été organisées en visioconférence afin de maintenir la dynamique d'adhésion, la participation des acteurs locaux et répondre à leurs demandes.

Le format de ces réunions a pu être adapté à partir des enquêtes évaluatives des réseaux réalisées en 2019. Ainsi, chaque réunion s'est appuyée sur la présentation de travaux thématiques ou de structures préparés par des membres du réseau avec le soutien du coordinateur MDA14, appelées « notes documentaires des réseaux ados ».

Vouées à être mises à disposition de l'ensemble des partenaires, ces notes documentaires visent à produire des supports soutenant les cultures de travail partagé entre les différents d'acteurs et à valoriser des expérimentations locales.

Chacune des rencontres mobilise une vingtaine de participants ou plus en présentiel, une dizaine et jusqu'à 20 en visioconférence.

- Réseau Ados Bessin : Une rencontre en présentiel le 24/09, une rencontre en visio le 19/11

- Réseau Nacre Terre et Mer : Deux rencontres en présentiel les 13/02 et 01/10, une rencontre en visio le 10/12
- Réseau Ados Pays d’Auge : Deux rencontres en présentiel les 09/01 et 01/10
- Réseau Bocage : Une rencontre en présentiel le 24/09, une rencontre en visio le 19/11

3.6- Le réseau TCA

Le réseau consacré aux TCA (Troubles du Comportement Alimentaire) réunit des professionnels de tout le département travaillant en lien avec des jeunes présentant des problématiques liées au comportement alimentaire (anorexie, boulimie...)

Ces temps d’échange sont l’occasion de nourrir une approche croisée et interinstitutionnelle de situations complexes, présentées par les participants. Il peut aussi s’agir plus simplement de réfléchir collectivement aux problématiques liées aux troubles du comportement alimentaire, envisagés sous leurs différentes composantes (pédiatriques, psychiatriques, diététiques, socio historiques, etc.)

- 3 rencontres en 2020, réunissant 8 à 18 participants

Porté et animé depuis sa création par le coordinateur de réseau de la MDA14, le réseau s’est restructuré en 2020-2021 pour un portage par les cliniciens engagés auprès de patients présentant des TCA, à savoir les cliniciens de la Pédiatrie du CHRU. Les cliniciens de la MDA14 (Espace Consultation) continuent d’y participer.

3.7- Action sur les quartiers prioritaires politique de la Ville

En 2020, la MDA1 s’est mobilisée pour contribuer à la résolution des problématiques jeunesse sur les quartiers Nord Est de Caen (Pierre Heuzé, Calvaire St Pierre, St Jean Eudes). En association avec les acteurs institutionnels et opérationnels locaux, la MDA14 a ainsi pu mettre en œuvre :

- Des réunions de supervision des acteurs locaux, animées par un intervenant psychologue de l’Accueil Mobile
- Une action de médiation en direction des jeunes : « *débanalisation de la violence* » animée par une psychologue intervenant en prévention de la radicalisation et clinique de l’emprise mentale/harcèlement.

Cette action répond aux besoins des acteurs du quartier, soutenue par la Ville de Caen et la Préfecture. Elle est appelée à connaître des développements sur l’ensemble des QPV de l’agglomération Caennaise.

3.8- Mandats et représentations institutionnelles

Réseau parentalité sur le Calvados :

La MDA14 participe régulièrement aux réunions tenues dans le cadre du Réseau d'Ecoute, d'Aide et d'Accompagnement à la Parentalité (REAAP). Ces rencontres sont l'occasion de se connaître et se reconnaître entre acteurs locaux, de partager nos perceptions, constats, permettant d'avoir une vision globale du territoire et/ou de la problématique abordée. Ces réseaux territoriaux permettent également de capitaliser les savoir-faires et les expériences, mutualiser les moyens d'intervention (matériels, économiques, humains) dans le but de développer des réponses communes.

En 2020, la MDA14 a participé à ~~ces~~ 3 réseaux : Ouistreham Riva Bella, de Vire en Normandie, de Bayeux et de Lisieux - 8 réunions (dont 4 annulées).

Pour les villes de Vire et de Lisieux, l'élaboration d'un guide pratique pour les professionnels de la parentalité et/ou les parents a été retenue. Concernant la Ville de Ouistreham, le projet porte sur la mise en place d'une semaine autour de la parentalité prévue en 2021.

Participation à des groupes de travail

- Comité Technique – Promeneur du Net
- ARS Normandie (état des lieux des formations CPS et élaboration d'une enquête destinée aux participants (échantillonnage) afin de mesurer l'impact des formations sur leurs pratiques professionnelles
- Contrat Local de santé - Lisieux
- Violences dans le sport (DRDJS)

Rencontres partenaires (Conseils méthodologiques, présentations ou partage d'expériences) Espace de Vie Sociale de Giberville

- Centre d'animation de Pont D'Ouille
- Bibliothèque de Blainville sur Orne
- CHRS Fil d'Ariane de Gavrus
- Centre socio culturel de la Pierre Heuzé
- ESAM de Caen
- Association Vie Libre

Outre les actions émanant de la MDA14, l'espace Réseau-Ressource représente la MDA14 à travers tout le département au sein de la plupart des instances interpartenariales et groupes de travail liés aux problématiques adolescentes et à la jeunesse.

La MDA14 participe ainsi régulièrement à différents projets dont (liste non exhaustive) :

- Les politiques locales de sécurité et prévention de la délinquance (CLSPD, CESC)

- Les politiques locales de santé publique (PTSM, contrats locaux de santé, ateliers santé ville...)
- Les politiques éducatives et sociales locales (Projets Educatifs Locaux, pProjets Sociaux dde Territoire)
- La politique de la Ville
- Etc.

4- La coordination des parcours de jeunes

La facilité et la cohérence d'accès aux différents espaces de la MDA14 à ses usagers sont des enjeux centraux de l'organisation et du fonctionnement de l'institution.

A cette fin, tout est mis en œuvre pour que les jeunes, les parents et les professionnels puissent :

- Accéder sans difficultés à l'espace ou aux services qui répondront le mieux à leurs besoins, et ce quelle que soit leur porte d'entrée initiale à la MDA14 : demande formulée sur le site Internet, par un appel, accès par l'Espace Consultation, par l'Espace Accueil Evaluation, via les permanences territoriales, ou en demande directe vers les espaces de prise en charge (HdJ, EAS, Hébergement thérapeutique)
- Circuler entre les espaces, dans une logique de parcours sans rupture et de projet individualisé et coordonné, selon leurs demandes et besoins singuliers, et selon la capacité spécifique des professionnels à y répondre en fonction de leurs missions respectives (évaluation, soin, accompagnement/soutien, prise en charge de jour ou de nuit...)

Concrètement, les usagers n'ont ainsi pas à se soucier de l'organisation des espaces de la MDA14 lorsqu'ils formulent leur demande initiale auprès de quelque professionnel que ce soit. Cette demande sera systématiquement relayée et orientée en interne avec toujours un souci de réactivité et d'efficacité, permettant notamment de prévenir au mieux les situations d'urgence.

Rq : Cet enjeu de cohérence d'accès et de fluidité des parcours détermine également les positionnements partenariaux de la MDA14, qui vise toujours à inscrire son action en direction des jeunes et des familles dans une dynamique de continuité et de cohésion avec l'ensemble des acteurs externes pouvant être co-impliqués dans les parcours individuels.

La coordination des parcours des usagers que la MDA14 veille à assurer quotidiennement est entièrement centrée sur les besoins des personnes accueillies et sur la mobilisation de l'ensemble des ressources, internes ou externes à la MDA14, pouvant leur être profitable.

4.1 : Entre espaces de la MDA14

Le projet de la Maison des Adolescents du Calvados repose sur l'idée qu'il est possible, au sein d'un même espace de travail, d'articuler autour de chaque situation d'adolescent les compétences sanitaires, sociales, médico sociales, éducatives et pédagogiques.

Dans les faits, cette volonté doit coïncider avec le fonctionnement des différents espaces qui constituent la Maison des Adolescents.

Ainsi, sur chaque espace, la composition mixte des équipes sur l'ensemble des espaces (salariés ACSEA/EPSM, association Passado, éducation nationale et AAJB) garantit un premier niveau de transversalité dans les approches professionnelles et sectorielles.

Mais la transversalité entre services prend aussi sens au regard des parcours internes que les jeunes peuvent effectuer au sein de la Maison des adolescents du Calvados.

Il est difficile de schématiser l'ensemble des orientations, des travaux communs entre espaces, en raison de la complexité des liens existants entre chacun. Cependant quelques données peuvent éclairer de quelle manière la MDA assure une coordination des parcours internes et externes.

A l'échelle de l'accueil sans rendez-vous et des permanences :

- L'accueil oriente en interne des situations vers :
 - L'espace consultation
 - L'espace soin et médiation
 - L'Espace Mobile
- L'accueil peut faire appel aux intervenants de la MDA :
 - En mobilisant les internes en psychiatrie pour des évaluations médicales lors des premiers entretiens avec des jeunes.
 - En mobilisant les consultants afin de bénéficier des regards cliniques complémentaires à leur approche socio éducative (notamment lors des réunions cliniques hebdomadaires, assurées par des psychologues)
 - En mobilisant l'enseignant spécialisé afin de réaliser des évaluations pédagogiques de jeunes reçus.

A l'échelle de l'espace consultation :

- Des jeunes sont orientés en interne par l'accueil sans rendez-vous et/ou les équipes mobiles.
- L'espace consultation peut orienter des situations vers l'espace soin et médiation, vers l'hébergement thérapeutique...
- Des psychologues assurent les réunions de synthèse clinique au sein des différents espaces.
- Des actions de groupe peuvent être mises en place avec des patients/familles, en lien à l'espace accueil et/ou à l'espace soin et médiation.
- Sollicitations de la permanence juridique ou de la CJC

A l'échelle de l'espace de soin et de médiation :

- Des jeunes accueillis sur l'ESM peuvent être suivis en parallèle à l'espace consultation.
- Des jeunes accueillis peuvent être suivis en parallèle par l'espace hébergement thérapeutique.

A l'échelle de l'hébergement thérapeutique :

- Des jeunes peuvent être suivis à l'espace consultation
- Des jeunes peuvent être accueillis sur l'espace soin et médiation

4.2 : Au sein des réseaux partenariaux

L'ensemble de ces parcours s'effectue bien-sûr en veillant à ne pas induire un « effet filière », et en tâchant à chaque situation, dans la mesure du possible, de privilégier toujours le maintien des accompagnements et protocoles de soin/suivi médical engagés à l'extérieur de la MDA14.

Ainsi, chaque espace de la Maison des adolescents du Calvados est constamment engagé dans un travail de partenariat avec les ressources territoriales existantes en matière d'accueil, d'accompagnement et de soutien des adolescents.

De fait, au-delà de la mission « réseau ressource » affectée spécialement à la construction et au maintien des relations partenariales entre la MDA14 et l'ensemble du tissu institutionnel départemental, l'espace hébergement thérapeutique dispose au sein de ses effectifs d'un référent coordinateur ayant pour mission de fluidifier autour de chaque situation les relations avec toute structure, établissement ou dispositif externe co-porteur d'une situation.

Mais plus encore, et c'est l'un des constats phares de cette année 2020, il apparaît de plus en plus que chacun des intervenants de la MDA14, quel que soit l'espace auquel il est rattaché, se trouve régulièrement en posture de coordination de parcours autour de situations de jeunes.

En effet, tant pour les professionnels de l'espace mobile que pour ceux de l'espace accueil, le temps consacré dans leur activité à effectuer des tâches de communication, de mise en lien, d'information, de réseau, soit de coordination, concernant des situations non directement traitées ou traitées en complément à d'autres dispositifs, tend à occuper une place de plus en plus importante de leur activité générale.

Si ce temps de travail est aujourd'hui difficilement quantifiable, il est en tout cas à mettre en lien avec la complexification des situations rencontrées d'une part, et d'autre part sans doute avec l'augmentation globale des liens partenariaux existant entre la MDA14 et l'ensembles des dispositifs et structures accueillant et accompagnant les adolescents sur le territoire départemental.

4.3 : un point sur la mission de l'enseignant spécialisé

L'enseignant spécialisé est identifié par l'ensemble des établissements scolaires du secondaire (collèges et lycées) dans le département comme le « référent pédagogique » de la Maison des Adolescents du Calvados. A ce titre, il est fréquemment interpellé par ses collègues des établissements et accompagne concrètement les projets de re-scolarisation pour certains jeunes pris en charge à la Maison des Adolescents du Calvados.

L'activité de l'enseignant est transversale dans la MDA14 :

Il peut être activé par l'Espace Accueil pour toute forme d'évaluation et/ou d'orientation concernant une situation.

L'enseignant peut être interpellé par l'Espace Consultation ou l'hébergement thérapeutique pour une évaluation du niveau scolaire d'un jeune, prendre attache avec les enseignants de celui-ci ; il peut en outre proposer un suivi scolaire et un accompagnement à la réorientation scolaire d'un jeune avec ses parents.

L'enseignant, enfin, est principalement basé à l'Espace de Soins et de Médiation et propose aux adolescents pris en charge à l'ESM la part pédagogique, dans le cadre de leur prise en compte globale éducative et de soins et, ce, tant pour les jeunes hospitalisés à l'EPSM que pour les jeunes reçus en ambulatoire. Cette activité pédagogique s'effectue en petit groupe ou en relation individuelle. De ce fait, l'enseignant est intégré à l'équipe de l'ESM, il participe aux réunions de synthèse, aux temps organisationnels et à certaines médiations éducatives et thérapeutiques.

Afin de coordonner les projets de re-scolarisation, l'enseignant fait partie de l'Equipe Mobile de Re-scolarisation avec un éducateur spécialisé et sous la responsabilité médicale d'un médecin pédopsychiatre. Cette équipe se réunit toutes les semaines, afin d'établir les modalités de retour des élèves vers une scolarité ainsi que le travail avec les familles.

Enfin, l'enseignant co-anime avec un professionnel de l'EPSM un groupe de paroles. Il s'agit d'une Médiation à l'attention des grands adolescents scolarisés (15 à 18 ans) qui bénéficient d'un suivi à la consultation ou avec l'équipe de rescolarisation.

- Un premier groupe de 8 jeunes a travaillé sur ses compétences en communication.
- Un second de 7 jeunes a participé à un forum débat autour des thèmes de l'actualité.

Activités pédagogiques :

- File active : **111 jeunes** dont :
 - Espace Accueil : 11
 - Espace Consultation : 34
 - Espace de Soins et de Médiation : 40
 - Hébergement Thérapeutique : 3
 - Equipe Mobile de Rescolarisation: 15
 - Suivi Pédagogique Jeune hospitalisé à l'EPSM : 1
 - Groupe Médiation Consultation : 7
- Actes : **726** dont :
 - Temps individuels pour évaluation, soutien et/ou accompagnement pédagogique : **463** séances
 - Temps collectifs en groupe classe (de 3 à 6) : **74**
 - Temps collectifs en groupe forum d'échanges : **74**
 - Synthèses cliniques à l'interne et en externe : **56**

- Accompagnements : **47**
 - Suivis de stage : **7**
 - Actes de formations : **5**
- Activité durant le confinement : **160** actes

Activités de Formation :

Cette activité est effectuée dans le cadre de l'Espace Réseau Ressource de la Maison des Adolescents du Calvados et est réalisée en direction des professionnels :

- CAPPEI (enseignants spécialisés) à l'INSPE
- Certificat de qualification professionnel MLDS pour le rectorat
- Master 2 MEEF (métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation)
- Formation des AESH
- Accompagnement des équipes pédagogiques de collèges et lycée

4.4 : Les contributions aux instances d'analyse des situations complexes

En 2020, la MDA14 continue de participer aux instances d'évaluation et orientation des situations complexes :

- Commission des situations complexes MDPH/GOS
- Commission d'anticipation des parcours PJJ
- Commission d'orientation du second degré de la Direction Départementale des Services de l'Education Nationale

Le contexte particulier de cette année a eu un effet paradoxal sur ces contributions :

- Moins de réunions programmées, ou en visio
- Mais une attention particulière portée sur quelques situations particulièrement problématiques, et mobilisant les acteurs du soin, de la prévention, du médico social à un niveau institutionnel durant le confinement de mars/avril et les mois suivants.

5- Conclusion

Cette quatorzième année de fonctionnement de la Maison des Adolescents du Calvados aura été, tout comme l'ensemble du secteur médico social placée sous le signe de la crise sanitaire.

A ce titre, plusieurs constats peuvent être posés qui attestent :

- De la solidité de l'institution, qui a pu maintenir l'essentiel de son activité durant la crise, au service des jeunes, des familles, et des partenaires territoriaux.
- De la réactivité des équipes et des services, qui ont su rapidement s'adapter au contexte de crise pour maintenir un lien avec tous les jeunes accompagnés, avec un regard attentif aux situations les plus préoccupantes.
- De l'adaptabilité de l'offre de service, qui s'est partiellement reconfigurée afin de répondre aux enjeux importants et spécifiques de cette période (ex : Hébergement Thérapeutique, mise en œuvre d'entretiens en distanciel, VAD...)

De manière générale, la Maison des Adolescents a ainsi adapté son activité aux contraintes nouvelles afin de poursuivre ses missions, mais elle est également parvenue à transformer partiellement ces contraintes en opportunités. De nouveaux modes de travail se sont ainsi ajoutés aux pratiques existantes : l'usage de la visioconférence, des entretiens en distanciel, la création de nouveaux supports de communication (page Facebook) ont contribué à diversifier nos outils. De plus, la crise sanitaire a mis en exergue la force et l'efficacité du montage partenarial de la MDA14.

Ces évolutions intégreront à partir de 2021 le fonctionnement de la MDA14 dans le cadre de sa nouvelle organisation et son nouveau projet dont la mise en œuvre a été déclinée en concertation avec l'ensemble des équipes, sur le dernier trimestre 2020